

# LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

JOURNAL DU DISTRICT | N° 5 | JEUDI 5 FÉVRIER 2026 | 76<sup>e</sup> ANNÉE N° 35709 | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

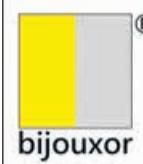
Nous achetons les bijoux en or,  
montres et argenterie

Tél 021 981 2001

1<sup>er</sup> au niveau prix et sérieux  
lors des tests à la RTS

Atelier Yves Rochat

Résultats sur [www.bijouxor.ch](http://www.bijouxor.ch)



Pully - Le Prieuré

Editorial  
Arvid Ellefsplass  
Rédacteur en chef



Vini Viti Vici ?

Curieuse actualité vigneronne où se confrontent la colère des producteurs de Lavaux face à la désertion des grands acheteurs, alors que ce lundi a été signé le plan de gestion «Lavaux, vignoble en terrasse» qui promeut, entre autres, un espace viticole durable et rentable...

Il est vrai, que lorsqu'il s'agit de producteurs du terroir, vin ou lait, nous n'en sommes plus à une contradiction près.

Cette contradiction relève plus d'un grand écart entre visions cantonales et fédérales, et ça fait mal... là!

10 % des récoltes 2026, un septième chez certains, ne trouveront pas preneur auprès des gros acheteurs cette année faute d'espace de stockage. L'interprofession préconise l'arrachage immédiat de ces 10 % des vignes aux productions excédentaires.

Les maisons Schenk et Terres de Lavaux n'achètent plus, poussant les producteurs à faire le grand écart eux-mêmes entre court et long terme, arracher ou être peut-être, telle est la question. Sachant que le vin produit devait à l'origine être écoulé selon les prix de l'appellation d'origine contrôlée (AOC), permettant ainsi au vigneron de (sur)vivre, il le sera entre 1 et 2 francs le litre! Est-ce là le prix du labeur du vigneron?! Position intenable.

Mais tenez-bon! l'aide arrive! Si j'ose citer le sultan Trump... Une aide promise de 13,7 millions du canton, prolongée de 10 millions au niveau fédéral l'automne dernier et... toujours bloquée aux deux niveaux cités. Il faudrait peut-être envisager, si les possibilités s'offraient et avec l'accord éventuel et sous conditions de tous, de mettre un frein à notre immobilisme.

Coup de théâtre, c'est chose faite depuis ce lundi, et pour une durée de 10 ans: la protection du site «Lavaux, vignoble en terrasse» est actée et signée. L'intégrité du paysage exceptionnel est préservée, l'espace économique rentable est consolidé et les habitants et visiteurs marcheront désormais à l'unisson.

Nous voilà rassurés, Lavaux l'a échappé belle!... Si l'on en croit les écrits.

## Lancement des travaux

par Fabian Rousseau

5

© Fabian Rousseau

© Georges Pop

### Informations communales



2 3

### Vitiviniculture



9

### La petite histoire des mots

5

**La chronique de Georges Pop**  
Découvrez l'histoire du mot «Or»

### Cully

7

**Le plan de gestion de «Lavaux, vignoble en terrasse» est adopté**

### Grand Conseil vaudois

11

**La Loi Energie décryptée par nos députés**

### Aran

16

**Les Vincents de la St-Vincent**

L'ÉCHOMUNAL  
EXPRESS

FÉVRIER  
2026

Par la Municipalité

Leasing

**1,99%**

sur toute la gamme

**Audi Plug-in hybrid**

A3, A5, A6, A8, Q3, Q5, Q7, Q8

### Tourmente dans le vignoble

par Georges Pop



**Autocorner**

different depuis 1990

Rte Lavaux 105 - 1095 Lutry  
021 796 22 22 - autocorner.ch

# L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE  
LA COMMUNE DE LUTRY  
FÉVRIER 2026



CRANS-MONTANA

Ces mots, extraits des très nombreux messages déposés dans le Temple de Lutry, ont été écrits pour vous, victimes, parents et proches. Ils disent ce que la communauté, rassemblée autour de ses jeunes, a tenté de formuler après ce drame qui vous frappe et qui nous bouleverse.

**La vie est déjà si courte, la vôtre aurait pourtant dû se prolonger encore longtemps —**  
**Merci d'avoir fait ce passage, même trop court, la vie est un mystère. — Je pense à vous,**  
**là, ici et maintenant, et jour après jour. — Pourquoi ! Tu pourrais être mon fils, ma fille. —**  
**Les mots ne sont pas assez forts pour exprimer la tristesse et la compassion ressentie.**  
**— Nos cœurs sont brisés. Notre peine est immense. — Au revoir nos champions. — Notre**  
**cœur bat au rythme de votre chagrin. — Il n'y a pas de mots pour soulager l'impensable.**  
**— Il n'y a aucun mot, aucun acte, aucun geste, aucun regard qui soit à la hauteur de la**  
**souffrance. — Trop de douleur. Trop d'injustice. — Ici-bas la douleur, l'absence, la tristesse,**  
**la colère et l'incompréhension sont présents. — Tous ces jeunes qui avaient la vie devant**  
**eux, il n'y a pas de mots, que des larmes. — La lumière de vos cœurs nous éclairera**  
**chaque jour. — La mémoire, le respect et une seule promesse, celle de ne jamais oublier.**  
**— Nous restons unis aujourd'hui et demain et pour toujours avec vous. — Une tristesse**  
**énorme qui brise les cœurs. — Trop jeunes pour cette souffrance. — Vos rires résonnent**  
**encore. — Vous n'êtes pas seuls. — Force, force, où trouver la force de continuer ? —**  
**Vous êtes tous nos enfants, dans nos cœurs pour toujours. — Tous unis, les mots sont**  
**trop faibles. — Les mots sont muets devant tant de douleur. — Que dire... rien que de la**  
**tristesse. — Votre douleur est la nôtre. — Gravé dans nos cœurs à jamais. — Gardons**  
**l'espoir de l'après. — Bon voyage.**



**POLICE DE PROXIMITÉ**

# Police Lavaux: un quinquennat placé sous le signe de la proximité et de l'efficacité

**À l'heure de dresser un premier bilan de la législature 2021–2026, le Comité de direction de Police Lavaux met en évidence des résultats solides. Malgré un contexte exigeant, le corps de police a su garantir un haut niveau de sécurité et renforcer son ancrage régional.**

(Article fourni et rédigé par Police Lavaux)

**Une stratégie claire et cohérente**

Dès le début de la législature, le Comité de direction (CODIR) de Police Lavaux et le Commandant de police ont défini cinq axes stratégiques visant à structurer l'action du corps de police: proximité, attractivité, proactivité, collaborations opérationnelles et visibilité. Déclinées en objectifs annuels et régulièrement évaluées, ces priorités ont permis de maintenir une action cohérente et efficace, malgré une période initiale marquée par la crise sanitaire de la Covid-19.

**Des résultats encourageants en matière de sécurité**

Alors que la criminalité progresse aux niveaux cantonal et national, son évolution est restée très limitée sur le territoire des communes partenaires. Une situation que le président du CODIR, le Municipal Patrick Sutter, attribue notamment au fort engagement du corps de police et à l'efficacité des mesures mises en œuvre: «Police Lavaux a su s'adapter à un contexte en constante évolution tout en maintenant un haut niveau de prestations au service de la population», souligne-t-il.

**Une police proche de la population et de son territoire**

La législature a également été marquée par un renforcement de la présence de Police Lavaux auprès de la population, des autorités politiques et des milieux économiques et associatifs. La création d'un poste de délégué aux affaires viticoles et au tourisme illustre



cette volonté de répondre aux spécificités régionales. De nombreuses actions de prévention — manifestations, soirées thématiques, marchés, cafés police-population ou collaborations avec les jeunes et les aînés — ont favorisé le dialogue, la proximité et la confiance.

**Un employeur attractif et tourné vers l'avenir**

Dans un contexte de pénurie de policiers formés et une forte concurrence, Police Lavaux est restée attractive grâce à l'adaptation de ses effectifs,

de ses conditions sociales, ses équipements et de ses infrastructures. Elle a également renforcé sa communication institutionnelle et développé des prestations dématérialisées au bénéfice de la population.

Pour conclure, le Président Sutter souligne que: «Police Lavaux a su délivrer, tout au long de la législature, des prestations de proximité, sur mesure, au service d'une région d'exception et de ses habitants».

[policelavaux.ch](http://policelavaux.ch)

**UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS**

## «Grandir et bouger ensemble»

FSG Lutry La Riveraine



Léa Baechtold, Co-présidente

**Quels sont les objectifs de la société?**

La FSG Lutry La Riveraine a pour mission de promouvoir le sport pour toutes et tous. La qualité et la diversité de nos cours sont au cœur des décisions. Nous travaillons quotidiennement avec les moniteurs et les monitrices afin que la société réponde au mieux aux besoins actuels de nos membres.

**Quelles sont les nouveautés?**

Un nouveau cours a vu le jour le mercredi soir au Grand-Pont, proposant une approche innovante du sport et du mouvement. Il s'adresse aux adultes désireux de développer force, souplesse et coordination. Notre moniteur Luca y partage sa passion et son professionnalisme avec toutes les personnes ayant envie de repousser leurs propres limites.

**Quels sont les projets du Club?**

Préparer l'avenir, mobiliser la relève et former les plus jeunes afin de garantir la pérennité de la société. L'objectif est de pouvoir offrir à nos membres toujours plus de moments festifs et fédérateurs, tels que des événements sportifs, des camps ou des voyages.

Pour plus d'informations: [lariveraine.lutry.org](http://lariveraine.lutry.org)

**DÉCHETS**

**PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS**

**11 FÉV**

Secteur Nord

**4 MARS**

Secteur Sud

**4 MARS**

Secteur Bourg

**AGENDA**

Programme complet sur: [lutry.ch/agenda](http://lutry.ch/agenda)

**→14 FÉV**

**EXPOSITION  
Des Errances**

Photographies de Frederic Aellen et Yann Staffelbach  
Galerie du Voisinand

**6-7 FÉV**

**MUSIQUE  
Tribu Nougaro**

L'Esprit Frappeur, 20 h  
[espritfrappeur.ch](http://espritfrappeur.ch)

**1 MARS**

**CONCERT  
Les Concerts J.S. Bach**

Marc Coppey, cello et Finghin Collins, piano  
Temple de Lutry, 17 h  
[concert-bach.lutry.org](http://concert-bach.lutry.org)



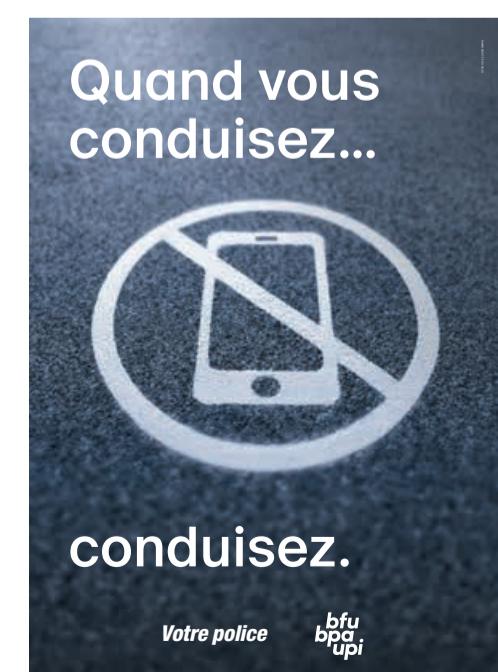
Lutry  
agir pour un avenir durable

**ASTUCE DURABLE****AVANT DE JETER, REGARDEZ LA DATE**

En Suisse, près de 30 % des aliments sont perdus ou gaspillés, soit environ 620 francs par personne et par an. Pour réduire ce gaspillage, il est important de distinguer les dates sur les emballages. La **date limite de consommation** (à consommer jusqu'au) concerne les produits très périssables et ne doit pas être dépassée. La **date de durabilité minimale** (à consommer de préférence avant) s'applique aux aliments peu périssables, encore consommables après la date si'ils ne présentent pas d'altération. Pour ces produits, fiez-vous à vos sens: voir, sentir, goûter permet de limiter le gaspillage et d'économiser.

**POLICE DE PROXIMITÉ****TÉLÉPHONE AU VOLANT: UN VÉRITABLE DANGER**

Un simple instant d'inattention peut provoquer un accident. Regarder son téléphone ou lire un message détourne le regard de la route. À 50 km/h, quelques secondes pour parcourir plusieurs dizaines de mètres à l'aveugle. Pendant ce temps, un piéton peut traverser, un cycliste freiner brusquement ou un véhicule s'arrêter devant vous. Une conduite attentive permet d'anticiper les dangers, de protéger les usagers les plus vulnérables et de réduire le risque d'accident.



Votre police bfu upi



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Demande de permis de construire (P)**

<b>Nature des travaux:</b>	Transformation
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Aménagement extérieur d'un ancien potager transformé en place de stockage pour matériel viticole
<b>Situation:</b>	Rue du Village, 1091 Aran
<b>N° de la parcelle:</b>	9443
<b>N° CAMAC:</b>	246772
<b>Référence communale:</b>	26.627
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'544'045 / 1'149'875
<b>Propriétaire:</b>	François Joly Domaine Clos des Roches
<b>Auteur des plans:</b>	Pierre Winthrop Winthrop Locher Partners
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 4 février au 5 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Demande de permis de construire (P)**

<b>Nature des travaux:</b>	Transformations
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Pose d'une isolation sur toiture, de capteurs thermiques et de deux vélos
<b>Situation:</b>	Route de la Corniche 25, 1096 Cully
<b>N° de la parcelle:</b>	426
<b>N° ECA:</b>	356a
<b>N° CAMAC:</b>	245996
<b>Référence communale:</b>	26.628
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'545'835 / 1'149'275
<b>Propriétaires:</b>	Francine et Jean-Luc Blondel
<b>Auteur des plans:</b>	Jean-Daniel Gallay
<b>Demande de dérogation:</b>	Art. 36 L'Rou, appl. art. 82 LATC (mention de précarité) Art. 68 RCCAT, appl. art. 80 LATC (transformation)
<b>Particularité:</b>	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3 L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 4 février au 5 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Demande de permis de construire (P)**

<b>Nature des travaux:</b>	Transformation
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Surélévation et transformation d'un atelier viticole comprenant un carnotzet et des espaces de stockage de marchandises
<b>Situation:</b>	Chemin de Bahyse 8, 1091 Chenaux
<b>N° de la parcelle:</b>	899
<b>N° ECA:</b>	404
<b>N° CAMAC:</b>	244631
<b>Référence communale:</b>	26.631
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'545'505 / 1'149'510
<b>Note au recensement arch.:</b>	6
<b>Propriétaire:</b>	Marie Claude Badoux
<b>Auteur des plans:</b>	Sylvain Carera SCA Sylvain Carera Architectes
<b>Demande de dérogation:</b>	Art. 14 LPrPNP, appl. art. 15 LPrPNP, suppression d'un élément du patrimoine arboré
<b>Particularité:</b>	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 4 février au 5 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Mise à l'enquête complémentaire (C)**

<b>Nature des travaux:</b>	Transformation
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Maison individuelle. Complément d'enquête pour modification au 1 <sup>er</sup> étage
<b>Situation:</b>	Route du Signal 29, 1091 Grandvaux
<b>N° de la parcelle:</b>	5409
<b>N° CAMAC:</b>	246117
<b>Référence communale:</b>	26.629
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'544'440 / 1'150'265
<b>Propriétaires:</b>	Wei et Jun Sheng
<b>Auteur des plans:</b>	David Meier, Atelier Nova SA
<b>Particularité:</b>	L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier: No FAO: P-143-45-1-2024-ME No CAMAC: 229085
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 4 février au 5 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Demande de permis de construire (P)**

<b>Nature des travaux:</b>	Adjonction
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Construction d'une pergola bioclimatique
<b>Situation:</b>	Rue de l'Indépendance 10 1096 Cully
<b>N° de la parcelle:</b>	154
<b>N° ECA:</b>	323
<b>N° CAMAC:</b>	246675
<b>Référence communale:</b>	26.630
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'545'831 / 1'148'850
<b>Note au recensement arch.:</b>	6
<b>Propriétaire:</b>	Magali Bonjour
<b>Auteur des plans:</b>	Béatrice Aguet Erregi Indoor Outdoor Sàrl
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 4 février au 5 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

<b>Objet:</b>	Agrandissement et transformation d'une maison familiale afin de répondre aux besoins spatiaux de la famille en ajoutant un studio. Extension principalement en construction bois, à l'exception du sous-sol en béton et une réfection totale de la toiture
<b>Situation:</b>	Chemin de Tagnire 19
<b>N° de la parcelle:</b>	2606
<b>N° ECA:</b>	1284
<b>N° CAMAC:</b>	240282

<b>Référence communale:</b>	07-1823-26
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'548'290 / 1'149'530
<b>Propriétaires:</b>	Veronika Vitzthum et Jonathan Masson
<b>Auteur des plans:</b>	Dreier Frenzel Sàrl Avenue du Rond-Point 18 1006 Lausanne
<b>Demande de dérogation:</b>	Art. 27 LVLF Art. 49 RPGA Art. 56 RPGA

<b>Compétences:</b>	Municipale Etat
<b>Note au recensement arch.:</b>	6

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 4 février au 5 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE JORAT-MÉZIÈRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Demande de permis de construire (P)**

<b>Nature des travaux:</b>	Transformation
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Transformation d'une maison d'habitation en 3 logements
<b>Situation:</b>	Rue du Théâtre 8 à 1083 Mézières
<b>N° de la parcelle:</b>	4061
<b>N° ECA:</b>	2231
<b>N° CAMAC:</b>	244365
<b>Référence communale:</b>	02/2026
<b>Coordonnées géo.:</b>	2'548'825 / 1'160'830
<b>Note au recensement arch.:</b>	6
<b>Propriétaires:</b>	Bekim et Besim Mazreku
<b>Auteur des plans:</b>	Thierry Blanc, DTEX Sàrl
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 7 février au 8 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

**Demande de permis de construire (P)**

<b>Nature des travaux:</b>	Transformations Transformations intérieures et pose d'une isolation périphérique
<b>Situation:</b>	Chemin de l'Hermite 4
<b>N° de la parcelle:</b>	1051
<b>N° ECA:</b>	495a
<b	

Pully

# Le Prieuré fait peau neuve

**I**l y a des bâtiments qui constituent l'âme d'un village; c'est le cas du Prieuré de Pully. Ce magnifique édifice, qui date du XIV<sup>e</sup> siècle, n'a connu aucune rénovation depuis plus de 80 ans. Une mise aux normes et un rafraîchissement s'imposaient. Les travaux ont commencé cette semaine afin de réhabiliter ce monument emblématique et d'en faire un véritable cœur de vie pour les habitants. Le projet, lancé en 2014, a été validé via un crédit d'investissement par le Conseil communal le 26 février 2025.

Le nouveau projet comprend la construction d'un café, d'un restaurant et le déménagement de la bibliothèque, qui quittera le collège Arnold Reymond pour prendre ses quartiers en plein centre-ville.

«C'est une volonté du Conseil communal et de la Municipalité que le bâtiment garde un usage public. La bibliothèque doit être largement ouverte à la population. Le collège devant être agrandi, il était nécessaire de la déménager. Il est logique pour nous de



Lucas Girardet, municipal à Pully

## La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop



# Or

**L**es incertitudes géostratégiques, les craintes des investisseurs et les achats massifs des banques centrales, en Chine notamment, face aux lubies de la Maison Blanche, ont propulsé le prix de l'or, valeur refuge par excellence, à des niveaux records. A l'heure où ces lignes sont écrites, l'once de métal précieux frise les 4000 francs suisses. Pour mémoire, une once d'or pèse exactement 31,1035 grammes.

Le mot français «or» est issu du latin archaïque «ausum», dérivé d'un ancien vocable indo-européen désignant ce qui brille, et notamment les lueurs brillantes de l'aube. «Asum» est devenu «aurum» en latin classique. Les linguistes appellent «rhétorisme» la transformation d'un son, en l'occurrence le «s», en «r». Notons au passage que «aurum», en référence à l'aube, a donné, toujours en latin, le mot «aurora», à l'origine de notre «aurore», ce qui souligne l'idée de lumière dorée et brillante au lever du soleil.

Le vocable a ensuite évolué, en latin vulgaire, pour devenir «aur», puis «or» vers le IX<sup>e</sup> siècle, en roman, l'ancêtre du français. Le mot latin original, nous a cependant légué «aurifère» (qui contient de l'or), aurifère (qui produit

de l'or), ainsi que «aureux», un terme scientifique qui définit un composé chimique renfermant de l'or. Le symbole chimique «Au» pour l'or a, quant à lui, été choisi par le savant suédois Jöns Jacob Berzelius, au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### LA TRANSMUTATION DU PLOMB EN OR



Alors que dans les langues romanes (français, italien, espagnol, portugais) le mot «or» est issu de «aurum», associé à l'aube, les langues germaniques (anglais, allemand, néerlandais, langues scandinaves) ont privilégié le descriptif de la couleur. «Gold» en anglais et en allemand, ou «guld», en danois, trouvent leur origine dans le proto-germanique «gulba» qui veut dire jaune.

En grec, l'or est appelé «khrusós»,

issu du grec mycénien, parlé au milieu du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., sous la forme «kuruso», emprunté, semble-t-il, à un mot sémitique voulant dire jaune ou brillant. Du grec, le français a hérité, par exemple, des mots «chrysanthème» et «chrysalide», les chenilles en passe de devenir des papillons arborant souvent des taches brillantes.

Mais pourquoi diable l'or est-il si rare et précieux? Eh bien parce l'or ne s'est pas formé sur Terre. Il provient de la fusion de métaux lourds lors de certains violents phénomènes stellaires, comme des explosions de supernovas ou des collisions cataclysmiques d'étoiles à neutrons. Il a été apporté ici en quantités limitées par des météorites, il y a des milliards d'années. Il se concentre essentiellement dans le noyau de notre planète, beaucoup moins dans sa croûte, et il reste difficile à extraire.

Terminons par cette très rude citation de l'écrivain américain Henry Miller, connu pour ses virulentes critiques sociales: «Quand la merde vaudra de l'or, le cul des pauvres ne leur appartiendra plus!»

Georges Pop

*l'installer dans le Prieuré pour animer le centre-ville; cela s'accorde très bien avec le projet de restaurant et de café», nous indique Lucas Girardet, municipal à Pully.*

*Le canton de Vaud partage ce point de vue sur l'accueil de la bibliothèque municipale au sein de l'édifice. A ce sujet, il déclare: «Pour le canton, la meilleure manière de préserver durablement un monument historique est de lui garantir une occupation vivante et une fonction adaptée. La réhabilitation du Prieuré en lieu culturel s'inscrit pleinement dans cette logique: elle permet de valoriser le bâtiment, de renforcer son appropriation par le public et d'assurer son entretien sur le long terme.»*

*Plus largement, le patrimoine constitue un bien commun. Quand cela est possible, le remettre à disposition de la population par des usages culturels contribue directement à sa mise en valeur. En plus de la bibliothèque, un café et un restaurant - répartis en deux espaces distincts de 50 places chacun - prendront leurs quartiers au rez-de-chaussée. La recherche d'un exploitant pour ces établissements débutera au printemps.*

### Un défi architectural et historique

*La rénovation d'un bâtiment historique comme Le Prieuré a nécessité une étroite collaboration avec les services de l'Etat. «Le Prieuré étant un bâtiment protégé au sens de la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPPCI), la Direction des monuments et des sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP-DMS) accompagne le projet. Concrètement, notre rôle consiste à assurer le suivi patrimonial, tant lors*

*des phases d'autorisation que durant le chantier, notamment à travers la validation des principes d'intervention et l'appui aux décisions en cas de découvertes ou d'aléas liés au bâti ancien», précise la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton.*

*En effet, la tâche est délicate: il n'est pas simple d'installer un ascenseur dans un édifice où des fresques doivent être préservées et où l'on ne peut pas «tout casser». «Le canton a été impliqué rapidement et se montre très attentif. Ce projet est complexe car il ne s'agit pas de mettre le Prieuré sous cloche; il faut travailler en bonne intelligence pour conserver son âme tout en le rendant vivant», explique le municipal.*

### Information et nuisances

*Afin d'informer les citoyens sur l'histoire du bâtiment et le futur projet, les palissades du chantier accueilleront une exposition dédiée à la population pulliérane. Selon Lucas Girardet, les nuisances devraient être limitées: «Les plus concernés seront les collaborateurs de la commune qui travaillent directement derrière le chantier. Mais nous informerons tout le monde, population et employés, lors des phases les plus bruyantes.»*

*Ce chantier sera, à coup sûr, suivi de près par les amoureux des vieilles pierres, notamment la conseillère d'Etat Isabelle Moret, qui se dit «particulièrement sensible au patrimoine: c'est un élément de stabilité et d'identification pour le citoyen vaudois. Sans oublier que le patrimoine est créateur de richesse et participe à l'attrait touristique de notre région.»*

Texte et photo Fabian Rousseau

### L'histoire du prieuré

**Vers 960:** la famille des Rodolphiens offre aux moines des terrains à Pully, ce qui leur permet de construire Le Prieuré. Contrairement à ce qu'indique son nom, Le Prieuré n'a jamais accueilli de monastère mais doit son nom au fait qu'il était à l'origine propriété des moines du Prieuré de Payerne.

**1536:** Les Bernois s'emparent du prieuré.

**1798:** Napoléon libère le prieuré du joug bernois et en fait la maison nationale de la république helvétique.

**1816:** Création d'un cabaret, ce qui a valu à la municipalité de l'époque de nombreuses plaintes pour des danses et des mœurs inappropriées.

**1902:** Installation de l'électricité.

**1924:** Dernier travaux de restauration répertoriés.

**2001:** Incendie criminel contre le temple, Le Prieuré est également touché.

**2014:** La Municipalité demande au Conseil communal un crédit d'étude pour la rénovation du Prieuré.

### Publicité



Votre expert  
en pompes à chaleur.

Maîtrise + Fédérale

**SWISSTHERMIC**  
Solutions de chauffage  
& pompes à chaleur





## Communiqué officiel de la Commune d'Oron



## Communiqué officiel de la Commune d'Oron



En vue de l'ouverture du chantier de la Clé des Champs à Palézieux-Gare et pour assurer la sécurité lors des traversées des enfants, la Municipalité d'Oron met au concours 4 postes de:

### Patrouilleur.euse scolaire

(site Palézieux Gare – chantier nouveau quartier route de Bossonnens et chemin de la Jonquille)

- Travail par tranches de 40 à 60 minutes en fonction des horaires de bus.
- Répartition du temps de travail selon entente entre les patrouilleurs.euses du site.
- Formation par la police cantonale.

**Entrée en fonction: date à convenir**

**Envoyer vos offres de service, d'ici au 28 février 2026.**

Commune d'Oron  
Service des ressources humaines  
Case postale 35  
1607 Palézieux-Village  
susana.passera@oron.ch

Avis d'enquête Ecoteaux



La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle  
Description  
de l'ouvrage: Construction d'une piscine enterrée non chauffée  
Situation: Chemin de Champy 1  
1612 Ecoteaux  
N° de la parcelle: 6332  
N° CAMAC: 246623  
Réf. communale: 42.05.2437  
Coordinées géographiques: 2'555'700 / 1'154'910  
Propriétaires: Valérie et Jim Perroud  
Auteur des plans: Joachim Nicod  
NPPR Ingénieurs et Géomètres SA  
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 7 février au 8 mars 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

Avis d'enquête Vuibroye



La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Adjonction  
Description  
de l'ouvrage: Création d'une terrasse bois sur poteau bois, en agrandissement du balcon de la façade Est, escalier en colimaçon métallique donnant au jardin  
Situation: Chemin des Crêts-Bioley 15-17  
1610 Vuibroye  
N° de la parcelle: 15005  
N° ECA: 9031  
N° CAMAC: 246724  
Réf. communale: 42.05.2423  
Coordinées géographiques: 2'551'391 / 1'157'869  
Note au recensement arch.: 4  
Propriétaire: Nicole Seiler  
Auteur des plans: DOM-AA Sàrl, Thomas Gayraud  
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 7 février au 8 mars 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

Avis d'enquête Vuibroye



La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation  
Description  
de l'ouvrage: Subdivision du logement existant en deux unités d'habitation  
Situation: Champ Franc 1 – 1610 Vuibroye  
N° de la parcelle: 15048  
N° ECA: 9050 / 9066  
N° CAMAC: 246885  
Réf. communale: 42.05.2438  
Coordinées géographiques: 2'551'195 / 1'157'315  
Propriétaires: Anne-Cécile & Sylvain Uldry  
Auteur des plans: Cardinaux Architecture Sàrl  
Mathieu Cardinaux  
Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâti  
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 7 février au 8 mars 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Autorité compétente: ESTI, route de la Pâla 100  
1630 Bulle

### MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier

CAMAC N°: 247488

Commune: Puidoux

Projet: S-2555722.1 Poste HT de Puidoux

Antenne Réseau DMR

(poste HT de Puidoux: S-0099681)

- Construction d'un nouveau mât Greenfield pour accueillir les antennes du réseau DMR de Romande Energie sur la parcelle (2826) du poste HT de Puidoux

Coordonnées: 2548511 / 1148745

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations électriques à courant fort ESTI par Axians Suisse SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne au nom de Romande Energie SA, rue de Lausanne 53, 1110 Morges.

Les dossiers sont mis à l'enquête

du vendredi 6 février 2026  
jusqu'au lundi 9 mars 2026  
dans la commune de Puidoux

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante:

<https://esti-consultation.ch/pub/6615/7ee4fadf09>

ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur l'art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnités d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufructeur prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort – ESTI  
Projets  
Route de la Pâla 100  
**1630 Bulle**

**Le délai pour soumettre les annonces « Élections » est le vendredi précédent la parution**

## Vitiviniculture

# Un nouveau plan pour gérer le vignoble de Lavaux

«Lavaux, vignoble en terrasses» tient son nouveau Plan de gestion. Le document stratégique a été signé lundi à Cully par des représentants du canton de Vaud et des dix communes territoriales de Lavaux.

Etalé sur dix ans, il vise à pérenniser l'inscription du site sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**C**e nouveau Plan de gestion est «un acte fort, un acte qui engage, un acte qui compte», a annoncé la conseillère d'Etat Isabelle Moret, en charge de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, devant un public venu en nombre à l'Union Vinicole de Cully pour assister à la signature officielle du document. La révision de l'ancien plan, devenu caduc en 2013, était requise par l'Unesco.

La mise en œuvre de ce plan est devenue d'autant plus essentielle, à l'heure où la viticulture suisse et mondiale font face à de grandes difficultés. «C'est le vignoble en terrasses qui est inscrit à l'Unesco depuis 2007. Or, sans mesures claires et efficaces pour le préserver,

**Sans mesures claires et efficaces pour le préserver, le vignoble en terrasses est directement menacé**

il est directement menacé», explique Vincent Bailly, directeur de l'association Lavaux Patrimoine mondial (LPM). En ce sens, cette révision n'a pas pour mission «de tout prescrire, mais de donner un cap, de rassembler» afin d'assurer «la préservation durable du site de Lutry à Corsier-sur-Vevey, du bord du lac au haut du Désaley», ajoute Alain Bouquet, syndic de Chexbres.

#### Trois axes

Divisé en trois axes, le nouveau document, qui compte 52 mesures, vise premièrement à préserver «l'intégrité et l'authenticité» de Lavaux en tant que paysage culturel vivant et évolutif. «Dans ce cadre, il s'agit de mieux intégrer la protection des périphéries concernées dans les outils de planification territoriale», illustre Vincent Bailly, gestionnaire du site.

Le deuxième axe rassemble toutes les mesures qui consolident le vignoble comme un espace économique viticole dynamique, durable et rentable, car «la protection du site passe obligatoirement par une viticulture rémunératrice», relève Vincent Bailly. Face à la crise vitivinicole actuelle, Isabelle Moret rappelle que si «les terrasses en Lavaux sont une fierté pour tout le canton, celles-ci ne pourront perdurer que si les vins continuent à être achetés et valorisés» et si «nous encourageons et soutenons la relève», complète Blaise Duboux, vigneron à Epesses et vice-président de LPM.

Le troisième axe a pour objectif de renforcer «la compréhension et l'adhésion» des habitants et visiteurs à



Les terrasses en Lavaux ne pourront perdurer que si les vins continuent à être achetés et valorisés



Le Plan de gestion a été officiellement signé lundi à Cully par la conseillère d'Etat Isabelle Moret et les représentants des dix communes territoriales de Lavaux



Pour Vincent Bailly, «la protection de Lavaux passe obligatoirement par une viticulture rémunératrice»

la valeur de la région. Dans l'idée que chaque habitant en devienne, à terme, l'ambassadeur, souligne Vincent Bailly. L'enjeu est aussi d'améliorer la cohabitation et la communication entre la population et les vigneronnes et vigneron qui ne se comprennent pas toujours.

#### Qui est responsable de quoi?

«Ce document stratégique définit le "qui", le "quois" et le "comment" ainsi que les responsabilités des parties prenantes», précise Alberto Corbella, conservateur cantonal et président du comité

de pilotage (COPIL). Celui-ci a réuni durant 36 mois des représentants du canton, des communes territoriales, de la filière vitivinicole, de l'économie et du tourisme, ainsi que l'association Lavaux Patrimoine mondial. Les offices fédéraux compétents et les milieux académiques ont également été associés au processus.

Le coût de ces mesures n'est pour l'heure pas quantifiable, mais il faut bien penser que «plusieurs millions seront nécessaires rien que pour l'entretien et la remise en état des 450 kilomètres de murs patrimoniaux», relève

Vincent Bailly. Quant aux délais, ils n'ont pas été fixés dans le plan, mais les acteurs en présence devront rendre des comptes périodiquement à l'UNESCO. Une bonne occasion, selon le gestionnaire du site, de «faire le point et de se montrer critique envers ce plan qui se veut réaliste, réalisable, mais surtout évolutif». Tous les intervenants rappellent que ce plan n'est pas une fin, mais un point de départ qui nécessitera un engagement collectif.

#### Publicité

**Vendez votre bien immobilier en toute sérénité!**

Bertrand Nicod  
DIRECTEUR

SYNERGIMMO SA

**021 691 01 01**





## AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

<b>Demande de permis de construire (P)</b>
<b>Nature des travaux:</b> Construction nouvelle
<b>Description de l'ouvrage:</b> Démolition des bâtiments nos ECA 1634, 1748 et d'une capite de vigne. Construction d'un immeuble de 3 logements en PPE. Aménagement de 5 places de parc extérieures et une place de parc visiteurs
<b>Situation:</b> Chemin de Flon-de-Vaux 31
<b>N° de la parcelle:</b> 783
<b>N° ECA:</b> 1634 - 1748
<b>N° CAMAC:</b> 245185
<b>Référence communale:</b> E-6669
<b>Coordonnées géo.:</b> 2°54'2"635 / 1°15'1"175
<b>Propriétaire:</b> M. Yves Martin
<b>Promettants acquéreurs:</b> Immo-95 SA / Promobois SA
<b>Auteur des plans:</b> RDK Architectes Sàrl M. Stéphane Isely Architecte Rue du Temple 2 1095 Lutry
<b>Compétences:</b> Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 7 février au 8 mars 2026**

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

<b>Demande de permis de construire (P)</b>
<b>Nature des travaux:</b> Transformations
<b>Description de l'ouvrage:</b> Adaptation d'une station de communication mobile aux technologies (4G-5G) avec 3 nouvelles installations sous la toiture. Transformation technique uniquement à l'intérieur du bâtiment
<b>Situation:</b> Rue du Village 45
<b>N° de la parcelle:</b> 938
<b>N° ECA:</b> 595
<b>N° CAMAC:</b> 246246
<b>Référence communale:</b> E-6668
<b>Coordonnées géo.:</b> 2°54'2"935 / 1°15'0"983
<b>Propriétaire:</b> Commune de Lutry Pour le compte de Swisscom (Suisse) SA/ SVIT
<b>Auteur des plans:</b> Axians Suisse SA M. Alexandre Ovide, Ingénieur En Budron H10 1052 Le Mont-sur-Lausanne
<b>Compétences:</b> Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 7 février au 8 mars 2026**

La Municipalité



Ne restons pas seuls...

Les professionnels d'Eglise sont à votre disposition et vous offrent un espace d'accueil et d'écoute au temple de Lutry

le dimanche de 17h à 19h  
le mardi de 10h à 11h et de 17h à 19h

Le temple est ouvert en journée.  
Si besoin n'hésitez pas à appeler au  
+41 76 470 81 24 Alain Brouze, pasteur  
+41 77 234 56 60 Flavio Gritti, prêtre





# LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

**12-18 ans ? \***

Fais entendre ta voix et deviens journaliste !

Publie **TES IDÉES** dans Le Courrier et les réseaux sociaux.

**Séance d'information :**  
**Mercredi 11 février à 15h00**  
**LA CASA - Oron**  
Rte de Lausanne 44

**Intéressé·e ?**

Candidature prolongée ! ➡ 28 février 2026

voxpop@le-courrier.ch

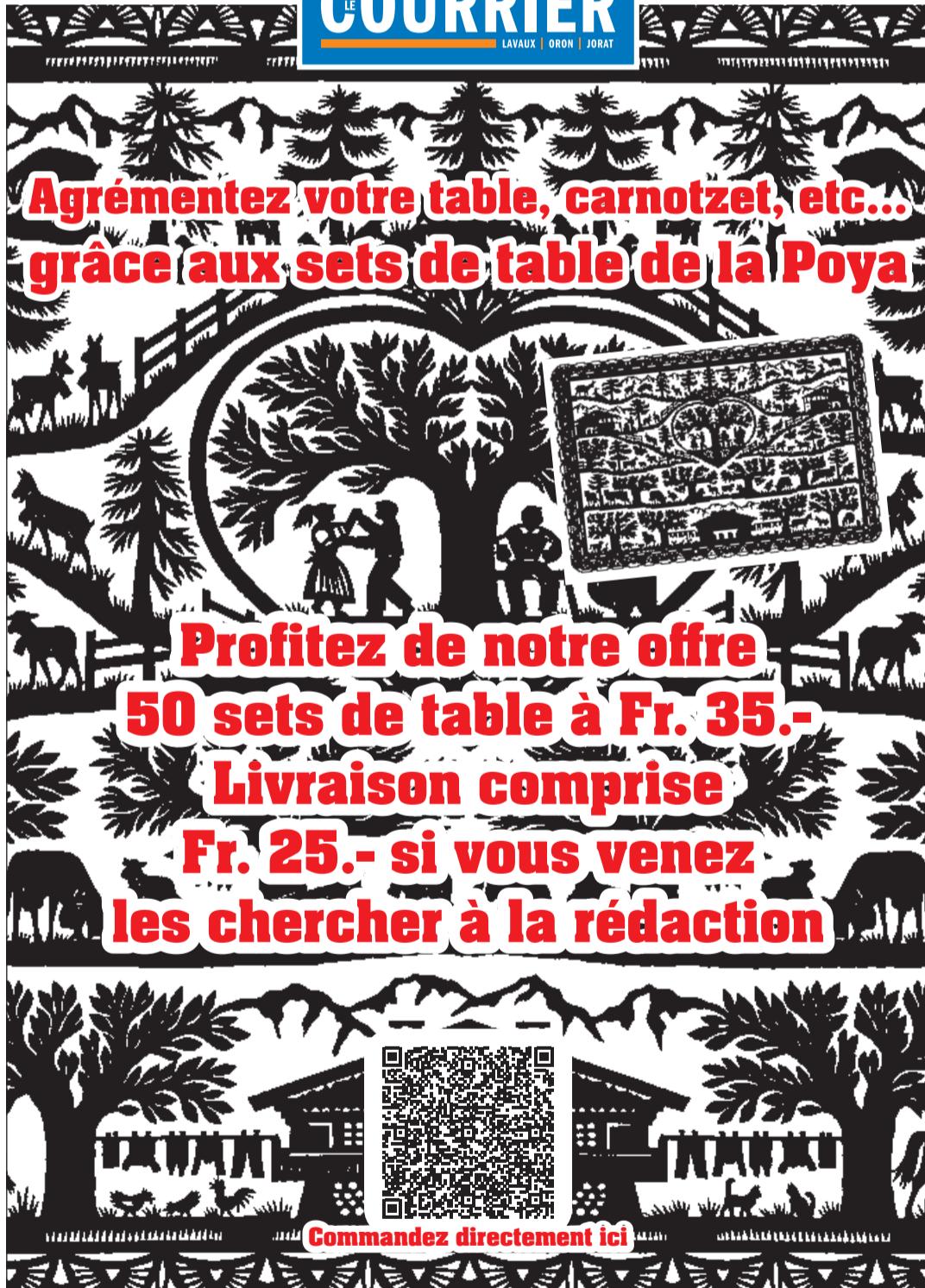




**COUP DE COEUR**

**Agrémentez votre table, carnotzet, etc... grâce aux sets de table de la Poya**

**Profitez de notre offre**  
**50 sets de table à Fr. 35.-**  
**Livraison comprise**  
**Fr. 25.- si vous venez les chercher à la rédaction**





Commandez directement ici

Jeudi 12 février, édition spéciale « Élections vaudoises »

## Vitiviniculture

# Le vignoble vaudois dans la tourmente

**L**e secteur vitivinicole vaudois, déjà durement secoué par le déséquilibre entre l'offre et la demande, accuse le coup: le groupe Schenk SA, le plus important acteur viticole du canton, a annoncé, la semaine dernière, qu'il renonçait à prendre en charge tout ou partie de la vendange 2026. Il explique disposer de réserves qu'il ne parvient plus à écouter, alors que la baisse de la consommation de vin se poursuit. Cette mesure drastique frappe de plein fouet quelque 200 vignerons vaudois, certains déjà en grande difficulté.

La Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV) a aussitôt régi par un communiqué sous forme de SOS, sous la plume de son président, Olivier Mark. Manifestement exaspéré, il a laissé libre cours à son impatience, exigeant des actions d'urgence, mais surtout le paiement des aides de 27,3 millions de francs, promises à la fois par le canton (17 millions de francs pour la période 2025-2028) et la Confédération. Le début des versements s'est manifestement enlisé dans des processus administratifs et législatifs. «L'avenir de notre viticulture, de nombreux emplois, de notre patrimoine, de nos paysages viticoles se joue actuellement», proclame-t-il avec force.

Président de la Fédération vigneronne vaudoise (FVV), l'une des composantes de la CIVV, François Montet dit partager les craintes et l'impatience d'Olivier Mark. Selon lui, le secteur traverse bel et bien «une crise majeure». Il nous avoue cependant ne pas avoir été totalement surpris par la décision de la maison Schenk. «Il fallait s'y attendre, compte tenu de la situation du marché. Et je crains, comme cela s'est déjà produit dans le passé, que d'autres acheteurs, plus modestes, s'engouffrent dans la brèche. Les vignerons vont devoir frapper à d'autres portes. Mais ils risquent bien de se retrouver avec une bonne partie de leur production sur les bras...», préside-t-il amèrement.

Avec son frère Henri, François Montet exploite le domaine qui porte leur nom, à Blonay, en Lavaux. Les restrictions du groupe Schenk le concerne directement: «Oui! A peu près un septième de notre production est habituellement destinée à cette maison... Nous allons devoir chercher d'autres solutions» Il ajoute: «Actuellement, lorsque je me lève le matin et que je vais travailler sur certaines parcelles que je loue, je le fais à perte. Les aides promises sont indispensables pour que le redimensionnement des vignes ne se fasse pas de manière anarchique, mais dans le respect de l'environnement, de l'économie et du patrimoine.»



André Bélard, le président des Vins de Saint-Saphorin, est conscient des difficultés du secteur. Mais il ne veut pas céder au pessimisme



C'est lors de la Journée du vignoble vaudois, en novembre dernier, que la conseillère d'Etat Valérie Dittli avait annoncé le plan d'aide vaudois au secteur vitivinicole du canton

Pour mémoire, les plans et aides annoncés par le canton et la Confédération doivent permettre d'éviter les faillites immédiates, mais surtout faciliter la transmission des domaines et soutenir les jeunes vignerons pour assurer la pérennité du patrimoine viticole cantonal; financer la modernisation des infrastructures, via des crédits d'investissement à taux préférentiel; investir dans la sélection de cépages plus résistants et le

développement de pratiques durables; renforcer la promotion des vins vaudois et organiser l'arrachage des parcelles les moins rentables ou les moins adaptées au marché. Il est question officiellement de 10 % des surfaces actuelles.

Jeudi dernier, interrogée par la RTS, la conseillère d'Etat Valérie Dittli s'est voulue rassurante, insistant sur le fait que les mesures étaient bel et

bien en cours. Elle a cependant reconnu que certaines d'entre-elles dépendaient de la seule Confédération. Elle a annoncé en outre l'ouverture imminente d'un guichet pour permettre aux professionnels qui le souhaitent de s'inscrire à des programmes de reconversion pour passer, sur certaines parcelles, à des cultures alternatives.

Y a-t-il des familles vigneronnes en grande difficulté dans notre région? Pour

qui dirige son domaine des Dryades. Dans ce contexte morose, lui ne veut pas céder au pessimisme. «Nous avons la chance de travailler dans une région classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Au-delà des aides, il nous appartient aussi de trouver des solutions innovantes et de nous faire connaître», déclare-t-il.

Reste la rude concurrence des vins étrangers. Certains de nos lecteurs ont été surpris de les voir couler à flot lors de certaines manifestations «officielles» organisées dans notre coin de pays. «Le marché suisse est très cosmopolite, avec des communautés qui privilégient les vins de leurs pays d'origine. C'est compréhensible! Mais il faut savoir que l'Italie dépense annuellement 19 millions de francs pour promouvoir ses vins en Suisse... Sans même parler des Français ou des Espagnols. Nous, nous n'avons même pas la moitié de cette somme pour notre promotion», constate François Montet.

Il conclut: «Bien-sûr, nos vins sont parfois plus chers. Mais il appartient à nos restaurateurs et à nos consommateurs de savoir se montrer un peu plus chauvins. Avec ou sans aide, ce sont eux qui auront le dernier mot. Sans leur ferme soutien, certains de nos vignobles finiront par disparaître.»

Georges Pop

l'immédiat, la discréption est de mise! «Personne ne m'en a parlé... Et je n'ai pas encore de carte sur un éventuel plan d'arrachage. Sans doute concernera-t-il prioritairement des parcelles récentes», nous a par exemple confié André Bélard, le président des Vins de Saint-Saphorin



François Montet - ici lors de la Journée du vignoble vaudois, en novembre dernier, à Villeneuve - appelle consommateurs et restaurateurs à un plus de «chauvinisme»

## Publicité

**mayor**  
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires  
Service dépannage

CH - 1009 Pully  
tél. +41 21 728 11 83  
fax. +41 21 729 42 06  
[www.mayorsanitaire.ch](http://www.mayorsanitaire.ch)  
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR

## Châtillens

*La devise de Tiago : vous faire marcher sans « vous faire marcher »*

# Des rêves de chaussures au bout des mains

**Q**uand on découvre l'atelier où travaille Tiago Teixeira Loureiro ce qui frappe d'abord, ce ne sont pas les machines, mais la façon dont il parle des gens qui poussent la porte du magasin. Pour lui, ce ne sont pas des clients, ce sont des patients. Leurs pieds ne commandent pas une chaussure, ils racontent une histoire, faite de douleurs, de blessures anciennes, de démarches un peu hésitantes, nécessitant un soutien. Tiago a 17 ans et est en formation première année de CFC bottier-orthopédiste à Lausanne. Il se voit moins comme un fabricant d'objets/ un designer, que comme un artisan du mouvement. Un soignant qui travaille avec ses mains et son écoute pour rendre la marche possible, fluide, presque oubliable.

Tout commence par un geste étonnamment simple. La personne plonge ses pieds dans des blocs de mousse. Plus de mètre ruban, pas de mesure au centimètre près, mais une empreinte capturée, un volume en trois dimensions d'une précision «au top». Dans cette mousse, chaque relief, chaque creux, chaque déformation s'inscrit comme une vérité qu'on ne peut plus maquiller. Tiago y voit un point de départ réel: on ne négocie pas avec la forme d'un pied, on la respecte. Quand la résine vient ensuite remplir cette cavité pour devenir un positif, un avatar (non digital) du pied, le patient n'a plus besoin de rester là. Son double en résine, lui, reste sur l'établi. C'est sur ce témoin silencieux que tout le travail va se jouer.

Sur ce modèle, Tiago dessine, ajuste, corrige. Il choisit un cuir souple pour envelopper le pied. Pour la semelle, un caoutchouc adapté pour accrocher le sol, et glisse au cœur de cette dernière, faite de multi couches, une pièce d'acier, appelé cambrion (une colonne vertébrale invisible qui empêche la chaussure de se plier, de s'affaisser, de trahir la voûte plantaire). Tout est calculé, mais tout en sensibilité. Son métier navigue constamment entre l'artisanat



et presque la mécanique de précision: le choix d'un beau cuir se mêle à la maîtrise des contraintes du corps humain, ce temple de complexités. Les postures d'anatomie accrochées aux murs en témoignent. Pourtant, la technique n'est jamais une fin en soi. Elle n'est qu'un moyen au service d'un objectif unique: que la personne oublie ses pieds, oublie ses chaussures et retrouve le

plaisir de se déplacer sans douleur, avec dignité.

Cette recherche du confort n'exclut ni la beauté ni la personnalité, bien au contraire. Tiago parle de chaque paire comme d'une aventure partagée. Il invite ses patients à choisir les matériaux, les couleurs, la forme. Il transforme une contrainte médicale souvent vécue comme une stigmatisation en un espace d'expression personnelle. La chaussure orthopédique n'est plus un objet imposé, mais une pièce co-crée, assumée, parfois même fièrement montrée. Pour celles et ceux qui le souhaitent, le processus devient un chemin de réappropriation de leur corps: on ne subit plus un appareillage, on s'équipe d'un outil adapté, à son image. Tiago sait passer d'une chaussure aux allures BCBG à une paire de sneakers totalement «stylée». C'est ça son talent d'artiste altruiste.

Cette sensibilité se manifeste aussi dans des gestes plus modestes, comme élargir une chaussure du commerce là où elle blesse. Un spray pour assouplir le cuir, une forme mécanique pour gagner quelques millimètres exactement à l'endroit douloureux:

on est dans la microchirurgie du cuir. Ce n'est pas spectaculaire, mais l'impact peut être immense. Une marche redevenue supportable, une journée de travail, tenue sans grimaçage (ni sparadrap), une soirée où l'on ne compte pas ses déplacements. Pour Tiago, la taille du geste importe peu. Ce qui compte, c'est la transformation vécue par la personne; ce moment où le corps cesse de rappeler en permanence sa souffrance.

A l'écouter, j'ai l'impression qu'il aime savoir que les gens sont bien dans leurs baskets... ou bottines.

Paradoxalement, ce qu'il préfère, ce n'est pas forcément la création, mais la réparation. Il aime voir arriver des chaussures usées, défraîchies et les remettre sur pied, propres, prêtes pour une nouvelle étape de vie. Dans un monde où l'on remplace plus vite qu'on ne répare, ce choix a quelque chose de noble, teinté d'une pleine conscience au développement durable. Prolonger la vie d'une paire, c'est prolonger les souvenirs qu'elle porte: des voyages, des routines, des liens. En nettoyant un cuir, en changeant une semelle, en modifiant les lacets Tiago recoud aussi une histoire, redonne de la dignité à un objet chargé d'affect.

*Soyons honnête! Qui n'a pas eu une paire de chaussures, tellement formée (et bien usée) qui nous faisait croire être dans des pantoufles, même après plusieurs heures de vadrouilles en vacances ou ici? C'est presque la larme à l'œil qu'on s'oblige, après le troisième ressemelage, de leur dire adieu (après les avoir reçues une dernière fois en guise d'hommage) ... sans savoir si la*

*nouvelle paire fera aussi bien le travail.*

Sa plus grande récompense, il la trouve dans le visage de ceux à qui il rend ces chaussures transformées: un sourire, un soupir de soulagement, parfois un rire de surprise. Son véritable produit, ce n'est pas la chaussure, c'est cette émotion-là: la satisfaction de rendre heureux.

Au fond, tout son travail converge vers une idée simple et puissante à la fois: le sur-mesure n'est pas un luxe, c'est parfois une nécessité vitale pour retrouver la liberté de marcher sans douleur, de retrouver un apaisement mental.

Chaque paire qui sort de l'atelier où il œuvre est moins un produit qu'une solution, une rencontre, un pacte entre un corps et un savoir-faire. Dans ce métier au croisement de l'art et du soin, la main de Tiago ne travaille jamais seule: elle est guidée par l'écoute, par l'empathie, par la volonté de rendre à chacun la légèreté de ses propres pas.

Offrir à chacun le nécessaire pour suivre son propre chemin, le sourire comme fidèle compagnon de route, la santé comme destination.

Texte et photos Sonia Biétry

Lien de l'interview de Tiago sur Check Instagram:



Grand Conseil vaudois

# Nouvelle loi sur l'énergie : de quoi s'agit-il exactement ?

**Vous avez sûrement vu passer l'information : cette semaine, la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) a été adoptée par le Grand Conseil vaudois à la suite de trois débats en plénum. Mais de quoi s'agit-il précisément ?**

D'après le site du Conseil d'Etat, cette loi se résume en six mesures phares pour accélérer la transition énergétique : l'assainissement des bâtiments énergivores, la fin des chauffages fossiles, la sobriété énergétique et l'anti-gaspillage, le développement du solaire, la priorité aux énergies renouvelables locales et un accompagnement renforcé par des subventions publiques.

Ces termes peuvent paraître flous. Au *Courrier*, nous avons donc décidé de décrypter cette nouvelle « Loi climat » avec vous. Pour commencer, nous avons demandé à deux députés de notre district de nous expliquer, avec leurs mots et leurs valeurs, cette fameuse LVLEne.

C'est le Lutryen **Killian Duggan**, président du groupe Vert-e-s au Grand Conseil, qui défendra la loi, tandis que le député de Puidoux, **Jean-Bernard Chevalley**, membre du bureau du Grand Conseil, prendra le rôle d'opposant. Nous leur avons posé les mêmes questions ; ils nous répondent en toute franchise.

## Qu'est-ce que cette loi sur l'énergie, concrètement ?

**Killian Duggan :** C'est une révision en profondeur d'une loi existante. Elle est nécessaire pour atteindre nos objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre - à savoir le « zéro net » en 2050 - mais aussi pour améliorer notre auto approvisionnement. L'idée est de moins dépendre des énergies fossiles et des pays qui les produisent.

**Jean-Bernard Chevalley :** C'est une loi qui regroupe les différents points concernant l'approvisionnement en énergies renouvelables. L'énergie atomique a été mise de côté car elle relève de la compétence fédérale. Cette loi est le fruit de nombreuses séances de commission et de 3 débats en plénum.

## Que pensez-vous du fond de la loi ?

**K. D. :** Il est important de réaliser que la production de chaleur dans les bâtiments est la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre dans le canton, après les transports. C'est donc un levier majeur. Cette loi permet d'instaurer simultanément l'isolation des bâtiments et la décarbonation des sources de chaleur. Elle crée aussi une base légale pour subventionner cette transition.

La loi se concentre sur les immeubles de plus de 750 m<sup>2</sup> : nous priorisons l'assainissement des grands bâtiments, qui sont les plus gros émetteurs. C'est la partie

obligatoire. Pour les maisons plus petites, la loi est incitative via des subventions. Cela me paraît pragmatique. Enfin, le solaire nous permet de produire localement l'énergie dont nous avons besoin.

**J.-B. C. :** La loi a beaucoup évolué et nous nous sommes aperçus qu'elle engendre des charges administratives conséquentes, notamment pour les communes. Un autre

problème majeur réside dans les coûts inhérents à la mise en place des énergies renouvelables, que ce soit pour les propriétaires ou les locataires.

Etant actif au sein de mon Conseil communal à Puidoux, je vois la difficulté que nous avons à garder des logements abordables et à retenir les jeunes dans la région. Il y a une forte tendance à l'expatriation de notre jeunesse

vers d'autres cantons moins chers. De plus, sous couvert de garder leur autonomie, les communes devront assurer le contrôle et le suivi de la loi, ce qui implique une administration complexe et coûteuse. Ce qui nous choque, c'est le côté idéologique et des délais de mise en œuvre irréalistes. Mettre des délais inapplicables mènera inévitablement à des taxes et des amendes. C'est intolérable.

## L'UDC a annoncé le lancement d'un référendum. Qu'en pensez-vous ?

**K. D. :** Chacun est libre de lancer un référendum s'il estime que la loi rate son but. Mais la réalité est que nous avons des responsabilités collectives pour atteindre nos objectifs climatiques à l'échelle cantonale. L'inaction ne résoudra rien. Les Vert-e-s estiment qu'on aurait pu aller plus loin, mais nous nous satisfaisons de ce texte. Nous préférions une loi moins ambitieuse que prévu plutôt que pas de loi du tout.

**J.-B. C. :** Nous aurions souhaité que cela reste une loi d'incitation et d'encouragement plutôt qu'une loi punitive. Malgré l'allègement de certains articles, ces délais courts et idéologiques subsistent. Nous souhaitons donc que la population puisse se prononcer. La loi n'est pas adaptée aux conditions futures. Nous avions annoncé dès le début que si la loi restait idéologique, nous irions au référendum. C'est malheureusement le cas.

## Quel avenir pour cette loi ?

Cette loi est le fruit de nombreuses discussions, que ce soit par le biais des consultations et présentations populaires organisées dès 2023 par le conseiller d'Etat **Vassilis Venizelos**, d'un très grand travail en commission ou des trois débats lors des plénum du Grand Conseil.

Avec le dépôt de son référendum, l'UDC aura deux mois pour récolter les **12'000 signatures** nécessaires pour que le peuple tranche. Si le référendum venait à ne pas aboutir, le Conseil d'Etat fixera le règlement d'application de la loi et ses délais de mise en œuvre.

Vous l'aurez compris, cette loi s'avère complexe et implique de nombreux changements dans nos habitudes de consommation et de construction. Elle demandera aussi la pleine contribution des communes et des citoyens. Nous essaierons, au *Courrier Lavaux-Oron*, de vous expliquer en détail cette loi pour qu'elle ne soit plus un mystère pour vous.

Propos recueillis  
par Fabian Rousseau



© Fabian Rousseau

Jean-Bernard Chevalley



© Fabian Rousseau

Killian Duggan

C'est à lire



# Un beau roman plein d'humanité de Laurence Voïta

**N**ous avons beaucoup aimé le récit historique de cette auteure, La Cingolaise, portant sur la vie d'une habitante de Saint-Gingolph qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'était fait passer pour un

Laurence Voïta, *La belle affaire !*, Lausanne, éd. Favre, 256 pages.

homme afin d'aller combattre comme mercenaire en Espagne, où elle fut tuée devant Cadix. Elle bravait ainsi tous les tabous de son époque. Le dernier roman de Laurence Voïta, *La belle affaire !*, est lui aussi attachant, mais pour des raisons toutes différentes. La trame en est simple. Paul, un homme assez fortuné, à la personnalité complexe, a fait le pari de rénover de fond en comble l'hôtel familial, Les Bouquetins, et de le transformer en établissement de luxe. Pour cela, il a fait appel à un architecte très coté (un peu hâbleur et surtout manipulateur), Gentile Maurer. Or les anciens copains d'école de Paul, qui ont tous aussi dans la soixantaine, sont très dubitatifs face à cette entreprise. L'intérêt majeur du livre réside donc dans l'évocation de personnages tous crédibles, et dans leurs rapports psychologiques. Les lectrices et lecteurs de Laurence Voïta en trouveront quelques-uns, déjà apparus dans ses précédents romans policiers. Mais nul besoin de les avoir lus pour comprendre ce livre. Au début, il faut simplement être un peu attentif, vu le nombre des personnages ! Il y a Bruno, l'inspecteur de police qui vient de prendre sa retraite avec un peu de nostalgie. Il y a José, son ami aveugle, dont le comportement oscille entre le cynisme et une perception particulièrement développée des êtres humains. Il y a Elisabeth, la future cuisinière paraplégique de l'hôtel, et son ami Gregory, un peu agressif au début, qui devient de plus en

séquestration qui l'a profondément marquée), sa patrie balkanique d'origine et la Suisse. Et j'en passe ! On les découvrira dans le roman, avec leurs qualités et leurs défauts, ainsi que les liens qui les unissent. Je le répète, plus que « l'histoire » elle-même, assez simple mais avec des rebondissements inattendus, ce sont leurs relations, évoquées avec un sens aigu de la psychologie, qui sont intéressantes. Parfois, ces personnages semblent évoluer sur une scène de théâtre. Ce qui n'est pas étonnant car l'écrivaine est aussi auteure dramatique.

Par ailleurs, on appréciera les rapports étroits que Laurence Voïta entretient manifestement avec la nature, surtout avec les majestueux sapins de la forêt qui jouxte l'hôtel en reconstruction. Même si on reste un peu dubitatif face aux courts chapitres intermédiaires en italiques, qui font parler les arbres entre eux... Ceux-ci, comme d'ailleurs les plantes et les fleurs, mais aussi le lac Léman, contribuent à l'attrait de ce livre, qui se déroule dans une région non identifiable, mais qui se situe (en partie en tout cas) dans les Préalpes vaudoises. La vie, l'amour, la tendresse conjugale, l'amitié, parfois la haine, et la mort - à travers la belle figure de Mathilde, l'amie très âgée de José - sont aussi présents dans ce roman. C'est un livre qui nous aide à comprendre les autres et qui nous réconcilie avec nos semblables.

Pierre Jeanneret



VOTRE ANNONCE AU MOT

**Auto - moto**

**VÉLOMOTEURS ET VIEILLES MOTOS**

J'achète vos vélomoteurs et vieilles motos pour ma collection.  
Dans tous les états.

Appelez-moi au **079 235 95 39**



**Cherche**

**Doreuse et apicultrice**

Cherche local 30 à 60 m<sup>2</sup>

**Loyer maximum 500.-**

[anouk.smetana@hotmail.com](mailto:anouk.smetana@hotmail.com)

**Jeune famille cherche logement**

Famille de 3 personnes recherche appartement min. 100 m<sup>2</sup> / 4 pièces sur Lutry, Belmont, Grandvaux, Paudex ou Pully. Environnement calme, lumineux, avec balcon ou petit extérieur idéalement.  
Max CHF 3000.- (à discuter)

Contact: **Jonathan & Melissa**  
**079 814 44 80 - 079 679 23 38**

**Santé**

**Espace Guidance**

Ressourcement - Libération - Bien-être.  
Des soins qui allient hypnose, thérapie énergétique et médiumnité.

[espaceguidance.ch](http://espaceguidance.ch) - **078 974 23 98**

**Ouverture du cabinet du Forestay,**

**médecine générale**

Fondé par quatre généralistes, le Cabinet du Forestay prodigue des soins de médecine de famille et accueille de nouveaux-elles patient-es. Nous pratiquons une médecine de proximité, durable et de qualité, en s'engageant à faire évoluer nos pratiques selon les dernières connaissances scientifiques.

Notre cabinet dispose d'un laboratoire et d'une radiographie.

**021 501 76 33**

[cabinetforestay@svmed-hin.ch](mailto:cabinetforestay@svmed-hin.ch)

**Immobilier - A louer**

**Gîte à louer**

**à Saint-Quentin-La-Poterie (Uzès-Gard)**

Gîte 4 pers. (2ch. séparées, séjour-cuisine équipée) 60 m<sup>2</sup>, jouissance piscine privée, à 5 min. du centre à pied, parking privé, +41 76 437 32 22 ou [caroline.eggenberger@gmail.com](mailto:caroline.eggenberger@gmail.com)



**Cherche appartement 3,5 pièces**

**avec vue lac**

Appartement 3,5 pièces, région Lutry, avec vue lac (terrasse/jardin).

Rénovation pas un problème. Budget 1'100'000.-, +41 78 638 16 98 ou [leonard.longo@bluewin.ch](mailto:leonard.longo@bluewin.ch)



VOTRE ANNONCE AU MOT



**Tout est simple**

**Inscrivez votre annonce aux mots**

sur notre site, [www.le-courrier.ch](http://www.le-courrier.ch)

et cliquez la rubrique « Marché Conclu »

ou l'onglet « Petites Annonces ».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.

Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

**Dernier délai:**  
**Dimanche pour le jeudi suivant**



Route du Village 30 • 1070 Puidoux • Tél. 021 907 40 50 • [www.laik.ch](http://www.laik.ch)

## La menuiserie Bader à Maracon

### Savoir-faire et Travail de qualité

Rénovations, créations et conseils

Toujours  
à votre service

Maitrise+ fédérale  
Georges-Eric Bader  
Route de la Coudre 15  
1613 Maracon  
079 374 58 31  
[info@menuiseriebader.ch](mailto:info@menuiseriebader.ch)

### Ouvrier indépendant

propose ses services à la demande

- Travail de jardin
- Nettoyage d'entreprise

**076 262 06 90**

### Achat automobiles

Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile

Paiement comptant

**Pascal Demierre**

**078 609 09 95**

[www.autoromandie.ch](http://www.autoromandie.ch)

## Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

0525

CHAQUE TOYOTA  
4x4 COMPTE.

Thermique, Hybrid, Plug-in Hybrid ou électrique: nous proposons toutes ces motorisations en 4x4 avec des promotions attrayantes. Réservez un essai.

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA  
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry  
021 791 52 65 - [info@toyota-lutry.ch](mailto:info@toyota-lutry.ch)  
[www.garage-petite-corniche.ch](http://www.garage-petite-corniche.ch)

*Garage Petite Corniche*  
Lutry

Official Car Partner

Contrôle qualité

- Courant fort  
- Courant faible

- Détartrage ch-eau  
- Débouchage conduite

**Dépannage**

**Electricité**

**Téléphone**

**Sanitaire**

**Installation**

**Pascal Troyon**

1610 Châtillens • 1699 Porsel

Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

0525

ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry  
Tél. 021 791 34 93 | [www.jpceppi.ch](http://www.jpceppi.ch)  
[jp.ceppi@vtxnet.ch](mailto:jp.ceppi@vtxnet.ch) | [lionel@ceppi-sa.ch](mailto:lionel@ceppi-sa.ch)

## Savigny

# La Grangette SA reprend l'exploitation du magasin de la laiterie de Savigny

*Pour les Savignolans, il est tout naturel de se rendre régulièrement au petit magasin du village sis dans le bâtiment de la laiterie pour s'approvisionner en produits locaux.*

C'est si naturel que presque plus personne peut dire depuis quand ce petit commerce est là...

Ce bâtiment est propriété de la « Société coopérative de Laiterie » de Savigny qui fut fondée le 23 décembre 1916, il y de ça 110 ans.

Mais, il faut remonter en 1963 pour assister à la construction de cette laiterie au centre du village. Les producteurs de lait d'alors avaient eu l'idée de coupler le local de coulage avec un magasin pour proposer à la vente des produits laitiers et locaux. C'est aussi la même année que la COOP s'est construite juste en face, inaugurée en 1964 avec une station-service.

Le magasin a été exploité en alternance par du personnel engagé par la société de laiterie et parfois mis en gérance. C'est le cas depuis le 1er janvier 2026, où c'est la société La Grangette SA, de Puidoux, qui en assume la location et la gestion. La Grangette SA est une exploitation



agricole en culture biologique située sur la commune de Puidoux avec également une ferme à Ferlens.

Ses activités comprennent : deux poulaillers de pondreuses, un troupeau de vaches laitières de race montbéliarde, un troupeau de vaches allaitantes de race salers, des cochons, des grandes cultures, de la transformation et de

la vente directe. Avec pour objectif de proposer une alimentation saine, savoureuse et à un coût abordable tout en favorisant la biodiversité et le bien-être animal.

Il est possible de trouver les produits de La Grangette SA dans différents magasins : un self service à la ferme, à Beaulieu-Lausanne, à Oron, à Ferlens et à Yens.

Son leitmotiv est de continuer à proposer des produits du terroir, pris en direct chez les producteurs. Il y a bien sûr les produits laitiers, mais aussi des légumes, des fruits, de la charcuterie, du pain et des farines, des biscuits, du chocolat, etc.

Avec un petit plus consistant à la vente de viande bio de la ferme (saucisses aux choux, saucissons vaudois, etc.)

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h, ainsi que le samedi de 8h30 à 14h.

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

## Oron-Jorat

# L'Église réformée vaudoise va se réorganiser

*Une paroisse plus grande pour plus d'efficacité : fusion entre les paroisses de Savigny-Forel, Jorat et Oron-Palézieux en 2029.*

Dépuis plusieurs années, l'Église réformée du canton de Vaud (EERV) est engagée dans un processus de réflexion sur son organisation. Ce projet est appelé « Église 29 », car c'est en 2029 qu'il sera mis en œuvre, à la fin de la législature actuelle des divers conseils – paroissiaux, régionaux et cantonaux – de l'EERV.

Simplifier la structure institutionnelle pour rendre son action plus efficace, alléger la charge administrative, motiver de nouveaux bénévoles et mieux répartir les ministres sur le territoire vaudois pour pallier leur pénurie, tels sont les défis que l'EERV doit relever. Pour ce faire, l'organe législatif de notre Eglise, le Synode, a voté la création de paroisses plus étendues et plus diversifiées. Il y a actuellement 86 paroisses dans le canton ; en 2029, elles ne seront plus qu'une trentaine. Chaque paroisse sera desservie par une équipe de ministres et pilotée par un conseil paroissial formé de bénévoles élus par l'Assemblée paroissiale - à laquelle tout protestant de plus de 16 ans habitant le territoire

paroissial peut participer. Outre les offres habituelles, chaque paroisse devra développer des activités destinées à un public plus large, que ce soit dans le domaine de l'entraide, de la célébration et de la vie communautaire, de la formation des enfants, des jeunes et des adultes ou encore de l'œcuménisme.

Diverses propositions de fusions ont été soumises pour consultation aux Assemblées paroissiales l'automne dernier ; celles de notre région ont accepté le projet de fusion entre les actuelles paroisses de Savigny-Forel, du Jorat et d'Oron-Palézieux. Un comité de fusion, composé de représentants des trois conseils paroissiaux, épaulé par les ministres actuels, s'est mis au travail depuis plus d'une année déjà pour répertorier et résoudre les questions pratiques : conventions avec les communes concernées, finances, utilisation des lieux de culte, mutualisation de certaines activités paroissiales comme le catéchisme, etc.

Les membres du comité de fusion sont les suivants : Jacques Rouge et Pierrick Cochand pour la paroisse de

Savigny-Forel, Claire-Lise Chollet et Gérald Morier-Genoud pour celle du Jorat, Bertrand Kissling et Fritz Tchannen pour celle d'Oron-Palézieux.

Un des slogans de la Réformation, dont notre Église réformée vaudoise est issue, déclare que « l'Église est toujours à réformer ». Réformer pour mieux servir, telle est notre ambition. Nourrir la spiritualité par le recueillement, la célébration ou la formation, accompagner ceux et celles qui passent par des moments difficiles, qui se sentent seuls ou désorientés, renforcer les liens communautaires, prendre soin des laissés-pour-compte, au près ou au loin... autant de moyens de communiquer, transmettre et mettre en œuvre les valeurs de la foi chrétienne, ainsi que la réflexion et la distance critique, la relation intérieure et personnelle avec Dieu, l'engagement éthique chers au protestantisme.

Florence Clerc Aegeert, pasteure dans les paroisses du Jorat et d'Oron-Palézieux



## Paudex

# Une nouvelle activité à l'Avant-poste !

Chez amateurs de jass, échecs, scrabble, rami et autres jeux de société...

Bienvenue au local communautaire, **tous les mardis dès le 10 février**, de 14h30 à 17h ! (route du Simplon 6, à Paudex).

Vous serez accueillis pour un moment d'insouciance, d'échanges et de pratique de vos jeux préférés, quel que soit votre niveau. Ceux qui le désirent, peuvent amener leurs jeux à nous faire découvrir.

Nos activités habituelles se poursuivent :

- Café du mercredi (de 9h à 11h),

- Yoga sur chaise (jeudi de 10h à 11h),
- Groupe de lecture et participation au prix Chronos (le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 17h),
- Groupes de parole, sur demande (le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 16h à 17h30).

Le groupe de l'Avant-poste est ouvert à toutes vos idées et propositions.

A bientôt !

Pour tout renseignement : [paudexsolidaire@gmail.com](mailto:paudexsolidaire@gmail.com).

Catherine Schmidt



Souvenir de la fenêtre de l'Avent 2025

## Publicité

BELMONT-SUR-LAUSANNE  
CANCOIRES INDÉPENDANTS BELMONT  
ÉLECTIONS À LA MUNICIPALITÉ - 8 MARS 2026  
NOS CANDIDATS



## NOTRE PROGRAMME



## Un engagement concret

Nos engagements sont clairs : des projets réalisistes, mesurables et utiles à la population. Disponibles et à l'écoute, nous gardons un lien direct avec les habitants, les sociétés locales, les entreprises et partenaires institutionnels. Parce que vos besoins doivent guider nos actions.



## Une vision claire et durable

Bien gérer, c'est prévoir. Nous assurons un développement équilibré de notre village en préservant sa qualité de vie. Grâce à une planification financière solide et un plan d'investissement à long terme, nous investissons aujourd'hui et pour les générations à venir.



## Impliquer les citoyens

Belmont, c'est nous tous. C'est ensemble que nous travaillons au futur de notre commune. En tissant des liens entre les quartiers et entre les générations, nous renforçons la solidarité et faisons grandir Belmont.



## Penser autrement

Penser autrement pour relever les défis qui nous attendent. Nous allions l'expérience d'un exécutif engagé et la fraîcheur de nouvelles énergies pour bâtir une administration innovante, agile et attractive, tournée vers l'avenir.

**CIB** Cancoires Indépendants Belmont

Agir ensemble,  
simplement!

0525

# GARAGE DE PENNEY DISERENS SA

021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - [www.garage-diserens.ch](http://www.garage-diserens.ch)

**EGO**  
POWER BEYOND BELIEF™

ELIET HONDA ISEKI Rapid Husqvarna KÄRCHER STIHL stema

0526

**MS SANITAIRE SARL SAVIGNY**

Technique: Yvan Richard  
Administratif: Lionel Clément

Travaux sanitaires et de chauffage  
Rénovations Travaux d'entretien

021 781 10 19

[www.msanitaire.ch](http://www.msanitaire.ch)

Chemin de la Sapinière 1 - 1073 Savigny - E-mail: [masson.sanitaire@bluewin.ch](mailto:masson.sanitaire@bluewin.ch)

0525

VOITURES DE REMPLACEMENT  
carrosserie suisse  
VAUD

# CARROSSERIE GOLAY SA

Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. 021 781 20 18 - [www.carrosserie-golay.ch](http://www.carrosserie-golay.ch)

0525

0525

# garage des 3 sapins

métraux s.a.r.l.

Réparations toutes marques  
Vente voitures neuves et occasions  
Pneus service – Station d'essence  
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux  
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny  
Tél. 021 781 11 07 • [3sapins.savigny@bluewin.ch](mailto:3sapins.savigny@bluewin.ch)

## Le 8 mars, on vote ! Votations fédérales

Initiative argent liquide  
Initiative SSR  
Initiative pour un fonds climat  
Loi fédérale du 20.6.25 sur l'imposition individuelle



Le 8 mars 2026,  
votre voix compte.

Plus d'informations sur [vd.ch/on-vote](http://vd.ch/on-vote)



## Bourg-en-Lavaux

Elections communales 2026

# Le Parti « Le Centre » Revenons à l'essentiel !

**S**uite aux décisions onéreuses prises par le Conseil communal durant la législation actuelle, sans réel débat, un groupe de citoyens estime qu'il est essentiel de revenir à l'essentiel. Ils ont ainsi créé le parti du Centre pour remettre les intérêts des habitants et leur quotidien au cœur des débats. Ce nouveau parti s'engage donc à rechercher des solutions concrètes aux soucis et observations formulées par les citoyens. Le Centre est contre les dogmes et les idéologies, et s'engage pour des projets concrets économiquement réalisables. Le parti qui se définit de centre droite aura comme principaux axes l'économie, l'environnement et la vie sociale de la commune.

**Economie**

Bourg-en-Lavaux est la commune la plus endettée de la région et sa situation financière s'est aggravée ces dernières années malgré une économie florissante. La commune a besoin d'une stratégie d'investissement refléchie, d'investir l'argent du citoyen pour améliorer la vie des habitants, lorsqu'il y a urgence sécuritaire ou si la rentabilité est garantie. On doit viser le retour à un équilibre financier et une maîtrise de la dette à moyen terme.

**Environnement et durabilité**

Bourg-en-Lavaux compte un vaste portefeuille immobilier. Il est important de le gérer d'une façon raisonnable, adaptée à la législation cantonale tout en intégrant la transition énergétique. Ici aussi il faut éviter les investissements et rénovations à tout va s'ils ne sont pas viables. Il est également important d'optimiser les infrastructures et la gestion des déchets, tout en valorisant les déchets des ménages.

**Vie sociale et des quartiers durables**

Bourg-en-Lavaux doit rester un endroit agréable à vivre, dans lequel une vie locale et associative peut s'épanouir. Il est important de prendre en compte les besoins de la population et d'assurer la vitalité de nos villages et quartiers. Parallèlement, il est essentiel que les citoyens s'y sentent en sécurité grâce à des infrastructures adaptées aux piétons dans les zones résidentielles. Les jeunes enfants devraient également pouvoir bénéficier d'infrastructures et d'un collège de proximité afin de pouvoir rester dans leur quartier. Ceci passe par une optimisation de l'utilisation des bâtiments existants.

Convaincu que ces idées parlent à la population, Le



Centre présente Pascal Vionnet

à la Municipalité et une

liste de 10 candidats dynamiques au Conseil communal. Cette nouvelle force à droite devrait rééquilibrer les débats et aider la commune à préparer son avenir.

Venez discuter avec les candidats lors des rencontres suivantes :

- vendredi 6 février, de 16h à 19h aux gares de Cully et de Grandvaux
- samedi 7 février, de 10h30 à midi à la place Rodolphe-Théophile Bossard à Riex
- jeudi 12 février, de 8h à 10h au marché de Cully
- jeudi 26 février, de 10h à 12h au marché de Cully
- samedi 28 février, de 10h30 à midi à Epesses

Comm.

## Opinion

Initiative pour un Fonds Climat

## La responsabilité d'investir pour l'avenir de nos enfants



**B**ien qu'en 2023 une large majorité du peuple ait accepté la Loi sur le Climat, la politique climatique suisse est actuellement en recul, et notre pays dégringole dans le classement international. L'objectif « zéro émission nette d'ici 2050 », qui est défini par cette loi, ne pourra être atteint sans un financement socialement juste. Les coûts de la transition écologique étant jusqu'ici essentiellement supportés par les individus, l'initiative pour un Fonds Climat, soumise au vote le 8 mars prochain et soutenue par une coalition étendue, vise faire de la protection du climat une mission publique. Elle demande que la Confédération alimente, par un versement annuel de 0.5 à 1 % du PIB jusqu'en 2050, un fond permettant de soutenir les domaines suivants : assainir les bâtiments, décarboner les transports, renforcer les énergies renouvelables, promouvoir dans l'industrie les technologies respectueuses du climat, développer les puits de carbone naturels, investir dans la formation et la reconversion professionnelle pour disposer de la main-d'œuvre nécessaire à ces tâches.



et renforcer la prospérité, la résilience et la souveraineté de notre pays !

Les opposants à l'initiative brandissent son coût. Mais ce que nous disent les experts, et qui est bien illustré par les événements récents, c'est que le coût résultant de notre inaction et qui retomberait sur les générations futures serait bien plus important que le fait d'investir dès maintenant. Comme le dit l'adage, « mieux vaut prévenir que guérir ». Par ailleurs, il est important de mentionner que ce Fonds Climat n'engendrera pas de nouveaux impôts, taxes ou mesures d'économies, car il sera alimenté par des emprunts de la Confédération non soumis au « frein à l'endettement » et bénéficiant des taux actuels qui sont très bas. Ce mécanisme recueille même le soutien de l'ancien vice-président de la BNS. En ce sens, l'initiative répond à deux préoccupations du peuple : celle de la « fin du mois », en n'ayant aucune répercussion sur le porte-monnaie des citoyens; et celle de la « fin du monde », en agissant dès maintenant pour répondre à l'urgence climatique.

De même que les générations précédentes ont eu l'audace de réaliser de grands projets au cours du siècle dernier - réseaux ferroviaires, ouvrages hydroélectriques (2% PIB dans les années 1950-1960) - c'est à notre tour d'investir aujourd'hui de façon courageuse dans la transition énergétique et climatique qui représente le projet de notre génération ! Cela relève de notre responsabilité que de reprendre la main concernant l'avenir de nos enfants. Cette initiative est une manière économique intelligente et solidaire de relever ce défi. A contrario, ne pas s'engager aujourd'hui dans une politique climatique ambitieuse serait irresponsable, se révélant à terme bien plus coûteuse et dommageable.

Jean-Daniel Bonjour,  
chef de groupe des Vert-e-s de Savigny

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits



## Opinion

## C'est parti !

## La campagne a démarré !



**L**e 31 janvier, dans le cadre du marché hebdomadaire sur la place de la Foire à Oron-la-Ville, les quatre formations en lice pour les élections communales du 8 mars prochain ont tenu un stand. Il s'agissait de lancer la campagne électorale, de se présenter à la population, de la renseigner sur les programmes respectifs et tout simplement, de faire connaissance.

La météo s'annonçait maussade, mais c'est finalement le soleil qui a brillé. Et pas seulement dans le ciel : pour chaque groupe, le cœur y était. Il y eut de beaux moments d'échanges témoignant d'une ambiance communale amicale et sereine.

Ce bel enthousiasme permet de se réjouir d'une législature qui verra certainement bon nombre de nouvelles têtes côtoyer les sortants. Les listes présentées font plaisir par leur diversité en termes de générations, de genres et d'origines. A les consulter, on peut imaginer qu'un petit vent frais pourrait bien continuer à souffler sur les organes, tant au législatif qu'à l'exécutif.

C'est particulièrement réjouissant de voir que chaque liste comporte de très jeunes candidats prêts à se lancer dans l'aventure. Que ce rajeunissement soit la conséquence d'espérances ou de déceptions, l'important réside dans le signal bien compris : nous avons la chance de vivre en démocratie. Et ce moins mauvais de tous les systèmes vit grâce au respect et au bon fonctionnement de nos outils délibératifs.

La législature que nous finissons de vivre a été riche en projets. Certains ont abouti, d'autres sont en voie de l'être. Des infrastructures routières à l'encadrement social de la jeunesse, les réalisations sont allées bon train.

La traversée de Palézieux-Village est achevée et les prochains travaux débutent à Oron. Le bourg verra son paysage transformé au fil des prochaines années et le grand projet de la Clé des Champs à Palézieux-gare commencera à sortir de terre, tout comme celui de la transformation de la gare de Palézieux.

D'apparence plus modeste mais pas moins importante pour la qualité de vie, La Casa accueille presque quotidiennement des activités pour la jeunesse et la réalisation de la Bibliothèque publique est à bout touchant. Assurément, la prochaine législature s'ouvrira sur une commune d'Oron dotée d'un outil d'animation culturelle digne d'une grande.

Par contre, elle devra encore attendre pour voir aboutir le projet Cour verte pour les élèves fréquentant l'école d'Oron ainsi que pour la mise à disposition d'une chambre funéraire aux familles endeuillées. Il en va de même pour les places de jeux et les espaces de rencontre intergénérationnels faciles d'accès.

Pour autant, le vent nouveau souffle déjà et l'espoir de voir se concrétiser des projets favorisant le bien-être, la sécurité et la convivialité est bien là. Ce vent nouveau pourrait porter avec lui une politique tant visionnaire, volontaire et courageuse que raisonnable et respectueuse des temporalités de chacun, en matière de transports, de culture, de sport et de solidarité.

Oron est en marche et c'est bien. Preuve en sont ces visages jeunes prêts à s'engager pour l'avenir. A nous de les encourager et de leur donner envie de rester !

Anouk Hutmacher,  
Groupe PS et Sympathisant-e-s Oron

## Oron

Elections communales 2026

# Ensemble dans la bonne direction !



**R**eprésentant la majorité au Conseil communal ainsi qu'à la Municipalité depuis 2012, l'Entente du Centre Droit poursuit avec constance et responsabilité le travail engagé au service de la commune et de ses habitants. Forte de cette stabilité, elle souhaite continuer dans la bonne direction avec le même esprit de bon sens, de proximité et d'écoute qui guide son action depuis plus d'une décennie.

L'Entente du Centre Droit rassemble des citoyennes et citoyens issus de sensibilités variées, unis par des valeurs communes : la responsabilité, le pragmatisme et l'attachement à Oron. Il ne s'agit pas d'une alliance de partis mais bien d'une liste unique tournée vers l'intérêt communal et résolument éloignée des logiques de confrontation idéologique.

**Elections communales 2026**

C'est avec fierté que le groupement a pu déposer une liste de 60 personnes au Conseil communal. La diversité des profils engagés reflète aussi bien les différents villages, l'ensemble des générations ainsi que les différents milieux professionnels d'Oron. Nous pouvons nous vanter d'avoir le plus jeune candidat en liste de la commune (et même certainement du canton). En effet, Gabriel Dovat ne fêtera

ses 18 ans que quelques jours avant le scrutin ! un beau symbole d'engagement et de relève.

**Les candidats à la Municipalité**

Pour la prochaine législature, le Centre droit présente une liste mêlant expérience et renouveau :

- Olivier Sonnay, Ecoteaux, agriculteur, syndic, 58 ans
- Eric Ramseier, Palézieux, agriculteur, municipal, 64 ans
- Stéphanie Jubin, Les Thioleyres, tech. en géomatique, active dans le génie civil, conseillère communale, 40 ans
- Sébastien Massard, Châtillens, agriculteur, conseiller communal, 44 ans
- Emmylou Ziehli-Maillard, Palézieux, codirectrice Perla, ancienne présidente d'un Conseil communal, 28 ans

Une véritable équipe, motivée, complémentaire et pleinement investie prête à continuer à travailler dans le même esprit de collaboration.

Comm.

## Courrier des lecteurs

*A propos de la présentation Belmont 2026 - 2031*

## «Une Municipalité indépendante proche de vous» parue le 29 janvier

**A**insi, le comité des Cancoires indépendants de Belmont (CIB) rappelle qu'il est le «seul parti sans étiquette politique» et qu'il entend «d'abord placer Belmont au centre de chaque décision, sans se laisser guider par des étiquettes politiques...». Jusque-là, l'ambition est effectivement claire et le comité CIB fait tout juste mais c'est passer sous silence le fait qu'il offre une place de choix sur la liste CIB «Elections à la Municipalité» (et sur la photo!) à un membre du comité du parti les Libéraux Radicaux (PLR B-sL), formation politique récemment créée à Belmont.

Louis Gilliéron,  
Belmont-sur-Lausanne

## Brève

## «Quelire?»

**Une plateforme d'éducation aux médias pour les élèves romands**

**F**ace à la multiplication des sources d'information, à l'omniprésence des réseaux sociaux et à la montée de la désinformation, Médias Suisses, l'association des médias privés romands, lance «Quelire?», une plateforme pédagogique destinée aux élèves de 12 à 18 ans et à leurs enseignants. Cet outil entend contribuer activement à la formation de jeunes capables de déchiffrer l'information, d'en évaluer la fiabilité et de comprendre la valeur ajoutée des médias professionnels, conditions indispensables à une participation éclairée à la vie démocratique.

La plateforme Quelire.ch a pour objectif de fournir un support pédagogique digital

Médias Suisses

## Publicité

**L**es résidents de Bourg-en-Lavaux disposent depuis peu d'une nouvelle solution de mobilité complémentaire aux transports publics. Baptisé Taxi BeL, ce service vise à combler les zones ou horaires moins bien desservis, tout en restant simple d'utilisation et financièrement accessible. Concrètement, Taxi BeL permet de se rendre, ou de rentrer chez soi, depuis plusieurs lieux définis, les principaux arrêts de transports publics et les gares CFF de la commune, on note par exemple l'arrêt de bus de Pra Grana ou encore le CAT de Cully. Le service est réservé aux personnes domiciliées à titre principal sur le territoire communal.

Chaque course est facturée six francs à l'usager, la commune prenant en charge le solde du coût réel. Des suppléments peuvent toutefois être appliqués en cas de bagages, de poussettes ou de prestations particulières. Les trajets sont assurés par la compagnie concessionnée Taxi Ris, sur réservation et selon les disponibilités. Pour le municipal Jean-Christophe Schwaab, ce

dispositif répond à un besoin concret: «Vu que les transports publics ne peuvent aller partout, nous avons opté pour que les gens puissent se rendre aux transports publics», notamment vers les gares de Cully ou de Grandvaux. La mise en place du service a nécessité la création d'un cadre légal spécifique. «Nous avons dû créer un règlement, car ce dernier n'existe pas», précise le municipal.

Accepté par le Conseil communal en 2025, Taxi BeL est actuellement lancé sous forme de phase pilote. Son fonctionnement sera évalué après quelques mois afin d'en mesurer l'utilité et l'adéquation avec les besoins de la population.

Thomas Cramaté



## Aran

# Célébration de la Saint-Vincent entre Vincents

**L**e samedi 31 janvier le village d'Aran a célébré la Saint-Vincent, patron des vignerons, dans la salle des Mariadoules et sur sa terrasse, profitant d'un soleil hivernal radieux. Vincent Chollet, co-organisateur au nom s'accordant parfaitement à l'occasion, s'est adressé aux convives en les remerciant d'être venus en grand nombre déguster le papet vaudois et le vin du lieu de production Villette.

personnage emblématique et attachant - Chollet de Bottens - qui a déjà fait rire bon nombre d'entre nous.

Le comédien a évoqué son attachement à la région, partageant ses souvenirs de la maison de ses parents située à Villette et visible depuis la jolie terrasse des Mariadoules. Autant dire que Vincent Kucholl se sent vraiment chez lui dans notre magnifique région.

### Invité surprise

Comme de coutume, Vincent Chollet avait convié un autre Vincent comme «invité surprise». Cette fois-ci, c'était Vincent Kucholl, l'humoriste, comédien et acteur bien connu de tous, qui a accepté d'honorer cette tradition. Sans hésiter, il a pris le micro, à la bonne franquette, pour s'adresser au public au grand plaisir de tous.

Vincent Kucholl et Vincent Chollet se sont rencontrés il y a quinze ans. Epicuriens dans l'âme, ces deux Vincent apprécient un bon verre de vin et une belle table. Petite anecdote évoquée par Vincent Kucholl ou clin d'œil amusant à leur amitié: en 2011, Vincent Kucholl a créé son premier

Rendez-vous d'ores et déjà en 2027 le dernier samedi de janvier!

Texte et photo Nicole Knuchel



Vincent Chollet et son invité Vincent Kucholl

## Bourg-en-Lavaux

## «Taxi BeL» : un service de taxi communal à prix forfaitaire

*Afin de faciliter l'accès aux transports publics et à certains services locaux, la commune lance Taxi BeL, un nouveau service de taxis communaux. Proposé à un tarif unique de six francs la course, il s'adresse exclusivement aux habitants de la commune.*



## Cinéma

# « La Vallée » de Gwennaël Bolomey

**L**a famille, cette part de notre vie que l'on ne choisit pas, révèle souvent des dynamiques complexes, tissées de ressentis profonds et propres à chacun. A l'aube de la fondation de sa propre famille, Gwennaël Bolomey ressent un besoin irrépressible de se replonger dans l'histoire de son enfance, se laissant envahir par les souvenirs - beaux comme douloureux - du passé. Dans son documentaire autobiographique «La Vallée», il parvient à nous entraîner avec lui dans ce voyage intime, à destination de ses racines.

## Pèlerinage physique et émotionnel

La caméra subjective de l'auteur nous emmène dans les paysages lourdement enneigés de la Vallée de Joux. Après plusieurs minutes de marche en forêt, qui soulignent l'isolement du lieu, il atteint une cabane. Un long plan fixe sur ce bâti révèle rapidement qu'il ne s'agit pas d'un simple refuge d'alpage, mais de la cabane de son enfance. A l'intérieur, la narration en voix off introduit d'emblée la dimension introspective de ce pèlerinage. On comprend alors que l'auteur a vécu une rupture profonde entre son enfance et sa vie de jeune adulte, comme si cette période avait été occultée. La cause de cette rupture, largement liée au décès de son père, demeure volontairement floue. Tout au long du film, l'auteur redécouvre en parallèle les lieux et les émotions de son enfance, sur un ton intime tout en restant très pudique, révélant combien ces souvenirs sont intrinsèquement liés aux espaces qu'il traverse. Pour ancrer ce pèlerinage dans le présent, il installe sa propre famille dans ce lieu chargé d'histoire. Il l'affirme qu'il ne veut pas reproduire la fuite de son père - bien qu'il l'ait en quelque sorte lui-même faite. Sa mère évoque d'ailleurs la carapace qu'il s'est construite autour de ses blessures, entraînant un éloignement de la famille restante. En se replongeant physiquement et émotionnellement



Lucille Bolomey (la sœur de l'auteur, à gauche) et Marie Meylan (la mère de l'auteur à droite) discutent dans la cuisine de la cabane de la Vallée autour d'un verre de vin

ment dans son passé, le documentaire donne à voir la volonté sincère de l'auteur de réintégrer cette part de son histoire dans son présent. Une scène de balade en forêt, réunissant ancienne et nouvelle génération, en est un témoignage fort et touchant. A l'image de la meute de loups revenue s'installer dans la forêt surplombant la cabane - symbolique forte pour l'auteur - il revient, lui aussi, s'ancrer. Et durablement cette fois, en y déménageant.

## La maladie du père

De la même manière qu'elle s'immisce insidieusement dans une vie, Gwennaël Bolomey injecte progressivement la maladie de son père dans le récit. Dès le premier plan dans la cabane, en présence de la mère et de la sœur, la discussion autour du « verre de vin de papa » y fait discrètement référence. Peu à peu, de façon timide et non frontale, se dessine la réalité de cette maladie : l'alcool. C'est elle qui apparaît comme la cause profonde de la rupture familiale. L'isolement progressif du père, l'abandon de la mère, puis le rejet des enfants, épousés d'assister à sa déchéance. L'auteur l'explique : il a, en un sens, déjà été père avant la naissance de ses deux filles, en devenant le père de son père. Devenu presque incapable de s'occuper de lui-même face à une maladie dévastatrice, l'auteur était contraint d'adopter ce rôle, prématûrement. Une maladie qui éloigne les membres de cette famille les uns des autres, avant de finir par accaparer totalement et définitivement le père. Les séquelles laissées sont palpables, tant chez les enfants que chez la mère, qui, malgré une tendresse intacte, conservent une rancœur puissante envers cette période. Lors d'une discussion aussi retenue qu'émouvante, l'auteur et sa sœur, les yeux brillants de larmes, reviennent sur les blessures causées par leur père. La maladresse de l'échange laisse entendre qu'il s'agit là de l'une des



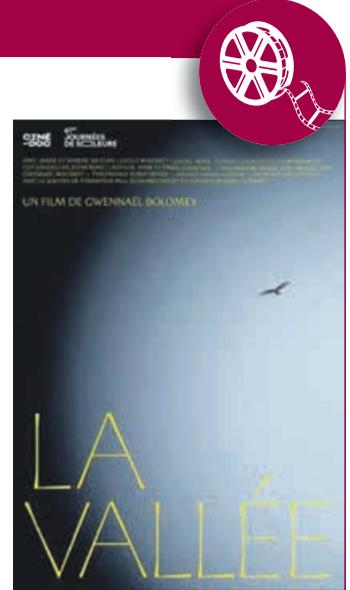
Plan de cartes postales, photo de Gwennaël Bolomey aux côtés de son père ainsi qu'un mot lisant «Quand on est bon, c'est souvent pour la vie. Quand on est con, aussi!»

premières fois qu'ils abordent ces sujets ensemble, renforçant l'authenticité de la démarche et la volonté commune de se rapprocher et de panser, enfin, les blessures du passé.

## Comprendre et pardonner

Au fil du documentaire et des échanges avec ses proches, nous sommes témoins du voyage émotionnel entrepris par l'auteur. D'abord marqué par l'incompréhension tendant à la colère, ses blessures l'ont conduit à s'éloigner de sa famille. Les discussions avec sa mère puis avec la dernière compagne de son père lui permettent de mieux comprendre son histoire familiale et de raviver le souvenir de la tendresse paternelle, malgré la maladie. Finalement, le film dépeint une transition vers le pardon, permettant à l'auteur d'apaiser son rapport au passé et de renouer avec l'amour familial. Les derniers plans, montrant d'anciennes cartes postales de l'auteur adressées à son père, consolident avec douceur cette réconciliation.

Gaëlle Baechtold



## LA VALLÉE

Documentaire, Gwennaël Bolomey, Suisse, 2026, 64', VOFR  
Sorties en salle en février 2026

## AUTOUR DU FEU

un film de Laura Cazador & Amanda Cortés

« Un documentaire nécessaire »  
Prix du jury « Vision », Soleure

A gagner : 10 places pour la séance en présence des cinéastes et Jaques Fasel  
le 6 février au cinéma d'Oron  
en écrivant à : feu@clubsister.ch

## Savigny

Concert ACS, dimanche 8 février, au Forum

# La Maîtrise du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève

**L**a Maîtrise accueille des enfants et des jeunes de 5 à 16 ans ayant choisi de mettre le chant au cœur de leur formation musicale. Par la qualité du travail vocal, par la découverte du répertoire mais également par une pratique concertante vivante et régulière, les maîtrisiens reçoivent un solide bagage musical et vivent ainsi une expérience particulièrement enrichissante et variée.

Dans un souci de diversité, la Maîtrise explore des répertoires allant du chant grégorien aux productions contemporaines, interprétant les polyphonies de la Renaissance, des pages de musique baroque, classique ou romantique, mais également des chansons populaires ou des comédies musicales.

La Maîtrise a pu se produire avec de nombreux ensembles comme l'OSR, l'OCG, la Capella Mediterranea, Gli Angeli, et plusieurs chœurs de la région.

Depuis 2012, une collaboration régulière s'est mise en



place avec la compagnie Opéra-Théâtre, dirigée par Michèle Cart : « Atchafalaya » (2013), « L'Atelier du Nouveau Monde » (2014), « Brundibar » (2016), « West Side Story » (2017), « Jeremy Fisher » (2018), « Le petit ramoneur » (2019), « La Bohème » (2021), « Les Enfants du Levant » (2022), « Carmen » (2024).

La Maîtrise est également partenaire du Grand Théâtre de Genève pour les productions nécessitant la participation de chœurs d'enfants et occasionnellement de jeunes

solistes (« La Dame de Pique », « La Bohème », « Hänsel et Gretel », « Les Enfants du Levant », « La Petite Renarde rusée », « Alice in Wonderland », « Le Chat Botté », « A Midsummer Night's Dream », « Pagliacci », « Carmen », « Boris Godounov », « Turandot », « Parsifal »...)

Fondée en 1974 par Jean-Louis Rebut, dirigée ensuite successivement par différents chefs dont Marga Liskutin et Serge Ilg, la Maîtrise a été reprise en 2001 par Magali Dami, qui met à contribution son expérience de chanteuse,

mais également d'instrumentiste spécialisée dans la musique ancienne.

Fruzsina Szuroi, pianiste accompagnatrice de la Maîtrise depuis 2009, mais également cheffe de chœur et spécialiste de l'enseignement de la Méthode Kodály l'a désormais rejointe à ce poste.

Toutes deux s'en partagent actuellement la direction, plaçant au service des enfants leurs compétences complémentaires.

Philippe Ritter, pour l'Association des Concerts de Savigny

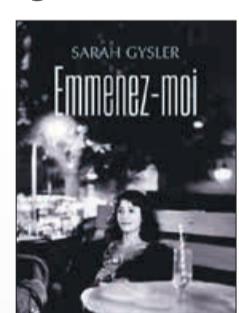
**Concert ACS**  
Maîtrise du Conservatoire Populaire de Genève

**Dimanche 8 février à 17h**  
au Forum de Savigny  
Verre de l'amitié à l'issue du concert

Plein tarif Fr. 35.-  
AVS/AI Fr. 30.-  
Etudiants, apprentis Fr. 15.-  
moins de 16 ans : gratuit  
[www.monbillet.ch](http://www.monbillet.ch) ou à l'entrée

« Emmenez-moi » est un roman intéressant et agréable à lire car on se trouve dans un environnement connu. L'autrice, Sarah Gysler, est née à Lausanne, elle nous parle un peu de la région lausannoise... mais on voyage aussi car elle nous entraîne hors de nos frontières. Dans son premier roman, « La petite » paru en 2018, elle racontait beaucoup son enfance, ses origines, ses révoltes adolescentes, ses petits boulot, et aussi déjà des voyages qui nous menaient très loin.

Dans ce deuxième livre « Emmenez-moi » on retrouve un peu ce thème de la famille, surtout l'attachement et l'amour filial qu'elle éprouve pour son père. C'est un homme proche de la soixantaine, qui vit très simplement avec la porte et le cœur toujours ouverts pour ses enfants, leurs amis et leurs amours. Mais cet homme est aussi très lucide sur la maladie incurable qui l'a rendu handicapé depuis plusieurs années. Pourtant dans sa mai-



son il y a toujours de la place pour les rires et les chansons de sa joyeuse tribu. La deuxième partie du roman nous apporte de l'émotion, on voit la famille se révolter, mais devant la volonté du père, on accepte et on assume !

Dans « Emmenez-moi » la petite a grandi mais gardé ses codes de vie un peu hors normes, ses idées de voyages et d'évasion, des réalisations extravagantes qui finissent souvent en fiasco... mais surtout l'amour de la famille.

Vous y trouverez ce roman le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 17h ou le jeudi de 19h à 21h.

Annie Beck, bénévole à la Bibliothèque du Jorat

## C'est à lire



# « Emmenez-moi » de Sarah Gysler



son il y a toujours de la place pour les rires et les chansons de sa joyeuse tribu. La deuxième partie du roman nous apporte de l'émotion, on voit la famille se révolter, mais devant la volonté du père, on accepte et on assume !

Dans « Emmenez-moi » la petite a grandi mais gardé ses codes de vie un peu hors normes, ses idées de voyages et d'évasion, des réalisations extravagantes qui finissent souvent en fiasco... mais surtout l'amour de la famille.

Vous y trouverez ce roman le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 17h ou le jeudi de 19h à 21h.

Annie Beck, bénévole à la Bibliothèque du Jorat

## SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 8 février 2026

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse de Puidoux Crêt-Bérard 8h00	Paroisse de Pully-Paudex Chamblandes 9h15 Le Prieuré 10h45
Paroisse du Jorat Montpreveyres 10h00	Paroisse de St-Saphorin Chebres 10h15
Paroisse d'Oron-Palézieux Palézieux 10h00	
Paroisse de Savigny-Forel Forel 10h00	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 18h30	Chapelle 18h00 samedi Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Oron 10h30 messe Rue 18h00 samedi Ursy 9h00 messe
Paroisse de Bourg-en-Lavaux Cully 10h30	

En cas de doute, rendez-vous sur [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)

## CINÉMAS

## Oron-la-Ville

**Nuremberg**  
Fiction de James Vanderbilt  
vost.fr. - 16/16 ans  
Je 5 février à 20h, sa 7 février à 20h,  
di 8 février à 14h, et lu 9 février à 20h

**Autour du feu**  
Sortie  
Documentaire de Laura Cazador & Amanda Cortés, vendredi en présence de la réalisatrice et de Jacques Fasel v.f. - 16/16 ans  
Ve 6 février à 20h, sa 7 février à 18h

**Le mage du Kremlin**  
Fiction de Olivier Assayas  
vost.fr. - 14/16 ans  
Ve 6 février à 20h et sa 7 février à 20h

**Lesbian space princess**  
Animation de Leela Varghese & Emma Hough Hobbs  
vost.fr. - 16/16 ans  
Je 5 février à 20h

## Chebres

**La Vallée**  
Ciné-Doc de Gwenael Bolomey v.f. - 16/- ans - En présence du cinéaste vendredi 6 février  
Ve 6 et sa 7 février à 20h30

**Springsteen : deliver me from nowhere**  
Fiction de Scott Cooper  
vost.fr. - 10/14 ans  
Ma 10 et me 11 février à 20h30

## Carrouge

**Ma frère**  
Fiction de Lise Akoka & Romane Gueret v.f. - 10/14 ans  
Sa 7 février à 17h

**La Pire Mère au Monde**  
Fiction de Pierre Mazingarbe v.f. - 14/14 ans  
Ve 6 et sa 7 février à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur [www.cinemadoron.ch](http://www.cinemadoron.ch) / [www.cinechbres.ch](http://www.cinechbres.ch) / [cinema-du-jorat.ch](http://cinema-du-jorat.ch)

## SUDOKU

N° 340

DIFFICULTÉ: 2/4

THIERRY OTT

	9	8			3	4	
3	7	5		9			8
5			8				6
2		9	1	7	6	5	
5		6		3		2	
3	7		4		2		8 9
9			8	2	3		7 1
7		3		4	8		2
			7	1	5	9	

## INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne;
- qu'une seule fois par ligne;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.

Solution	N°339
6	9
1	5
7	2
4	8
2	3
9	1
5	7
3	6
8	4

## MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 5 au mercredi 11 février 2026

Mis à jour le 3.02.26

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 5	+8° -1°	+7° +1°	+7° +3°
VE 6	+8° +2°	+6° +2°	+9° +5°
SA 7	+8° +1°	+7° +2°	+8° +6°
DI 8	+6° 0°	+5° 0°	+7° +4°
LU 9	+6° +1°	+5° -1°	+7° +3°
MA 10	+6° +1°	+5° 0°	+7° +4°
ME 11	+6° +3°	+6° +3°	+7° +5°

Simond SA  
Z.I. La Plaine  
Chemin de Vimoulin 1  
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants  
Stations-services

info@simondsa.ch  
www.simondsa.ch  
Tél. 021 706 25 80  
Fax 021 706 25 85  
Appel gratuit 0800 80 25 80

## AGENDA

## Belmont

Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, à la route d'Arnier, marché hebdomadaire de produits frais et de saison.

Tous les lundis, à 9h30, au restaurant Bélimont Panorama, café-rencontre séniors.

27 février, à 20h15, à la grande salle, « L'Histoire de Souleymane », projection du ciné-club.

## Carrouge

8 février, dès 16h, à la grande salle, « Pôlar, Pôlar », spectacle humour dans les prés.

27 février, dès 16h30 sur la place du village, marché Charme.

## Chexbres

7 février, à 21h, au Cœur d'Or, « Trio Mérian ».

7 février, à 10h30, au CinéChexbres, séance Lanterne Rouge.

21 février, à 21h, au Cœur d'Or, Leora (FR).

22 février, à 17h, au Cœur d'Or, Härrva Trio.

27 février, à 20h, au Cœur d'Or, une heure d'impro.

28 février, à 21h, au Cœur d'Or, Fabien Tharin.

## Cully

Jusqu'au 27 mars, à Galerie(s), « Density », exposition de photos de Daphne Kotsiani et Ilias Georgiadis.

Vernissage le 24 janvier, à 15h.

6 et 8 février, à 19h, à l'Oxymore, « Inrevable », solo de Isabelle Guisan.

7 février, à 10h, à la salle Davel, concert des écoles de musique de Cully et Belmont avec l'AveLyre.

7 février, à 20h, à la salle Davel, soirée annuelle de l'AveLyre.

11 février, à 13h45, à la salle de l'église catholique,

« Escale aux Galapagos », présenté par M-A et M-A Bardet.

24 février, à 20h, à la salle Davel, « La sorcellerie tempête à Lavaux (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », conférence des archives historiques.

27 février, à 17h, à la salle Davel, mise des vins de la commune.

## Ecoteaux

18 février, à 13h45, à la grande salle, « Escale aux Galapagos », rencontre Palme d'Or présenté par M-A et M-A Bardet.

## Forel

5 et 6 février, à 20h, à la grande salle, soirées annuelles du chœur d'hommes L'Avenir.

27 et 28 février, à 20h, à la grande salle, « Après-sk'UIF » soirées annuelles de l'Union instrumentale.

## Lutry

Jusqu'au 21 février, patinoire gratuite avec buvette, petite restauration et fondue.

Jusqu'au 14 février, à la galerie du Voisinand, « Des errances » exposition de photographies de Frédéric Aellen et Yann Staffelbach.

12 février, à 18h, à la patinoire, initiation curling, raclette.

1er février, à 14h, à la salle du Grand-Pont, super lotto des sociétés locales.

6 et 7 février, à 20h, à L'Esprit Frappeur, « Tribu Nougaro ».

6 et 7 février, à 20h, au Singe Vert, « Olivier Franc 5tet ».

12 et 13 février, à 20h, à L'Esprit Frappeur, « Un cabaret belge : de Brel et de brol ».

26 février au 21 mars, à la Galerie IN, « Pixel & Grain de Sel », exposition de photos d'Isabelle Naggar et de peinture de Michèle Weibel.

27 et 28 février, à 20h, à L'Esprit Frappeur, LiéVaux (Alcaz).

## Maracon

6 février, à 20h, à La Classe, initiation à la salsa.

## Mézières

Tous les premiers jeudis du mois, rdv à 13h30 au parking de l'Epinette. Balade dans la nature pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Info : 078 671 33 49 Pro Senectute.

Tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h, après-midi de jeux à la salle de la paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial!

Info : Théo Ilian 078 671 33 49.

6 et 7 février, dès 18h, à la grande salle, concerts annuels de la Fanfare du Jorat, réservation repas@fanfare-du-jorat.ch

11 février, à la Ferme des troncs, « La vie du Jorat autrefois », soirée littéraire.

21 février, dès 19h, à la grande salle, « La malle au trésor », souper-spectacle du VBC Jorat-Mézières.

24 février, de 16h à 20h, à la grande salle, Don du sang.

## Oron

Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.

Tous les mardis, de 14h à 17h, à la cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville, rencontres pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Info : Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64.

12 février, à la cafétéria du Centre sportif, AG du Fil d'Argent.

## Paudex

6 février, à 20h, au caveau, Aude Chollet « Prune », chanson française.

## Puidoux

14 février, à la salle Forestay, Bal des Amoureux de la Jeunesse de Puidoux.

## Pully

Café-théâtre de la Volvie, rés. [www.theatredelavolie.ch](http://www.theatredelavolie.ch).

6 et 7 février, à 20h, «

## Rink-hockey

# Pully manque de réalisme et glisse au 7<sup>e</sup> rang

*Au terme d'un match extrêmement disputé, Pully est rentré d'Uttigen battu sur le score étriqué de 2-1, faute d'avoir su concrétiser ses nombreuses occasions.*

**M**alheureusement pour elle, l'équipe à la grappe de raisin confirme deux constats faits souvent dans les sports d'équipe. Le premier est que pour un néo-promu, la saison la plus difficile n'est pas la première mais celle qui suit. Et qu'une formation qui participe à la Coupe d'Europe se retrouve souvent en difficulté dans son championnat national. C'est ce qui arrive au Pully RHC qui, pointe désormais au 7<sup>e</sup> rang de la Harvest National League. Explications : l'équipe est connue de ses adversaires qui ont eu le temps de développer les stratégies pour la contrer et la Coupe d'Europe et ses déplacements usent les organismes.

De retour de Giovinazzo où ils s'étaient confrontés sans démeriter au rink-hockey italien (tout de même l'un des meilleurs du monde), les Pulliérans retrouvaient les turpitudes du championnat suisse. Après un match raté, il y a 15 jours, contre Thoune, ils retournaient dans l'Oberland pour y affronter une équipe d'Uttigen qui traverse une sorte d'état de grâce depuis la fin de l'année dernière : succès à domicile contre Biasca (5-3), victoire surprise chez le leader Diessbach (4-5) et nouvelle réussite probante contre Wimmis (4-1).

C'est donc un adversaire en pleine confiance que Pully affrontait samedi dernier. Et, comme on pouvait s'y attendre, les Bernois sont montés à l'aborde le couteau entre les dents. S'appuyant sur un gardien au mieux de sa forme, ils se sont appropriés sans vergogne le début de la partie, poussant la défense pulliéenne dans ses retranchements. Si Uttigen a marqué à la 4<sup>e</sup> minute de jeu déjà par Leonard Scheer d'un envoi du poignet un peu chanceux, on ne peut pas dire que c'était immérité. Les Bernois ont même failli doubler la marque à la 7<sup>e</sup> minute grâce à un penalty sifflé par le duo arbitral, si Guillaume Oberson, dans les buts pulliéens, n'avait pas mis son vêto.

Au fil des minutes, les hommes de Mateo de Ramon, qui avaient été passablement bousculés au propre comme au figuré par le jeu très physique de leur vis-à-vis, reprenaient des couleurs et la partie s'équilibrat. Pully aurait même pu égaliser sur penalty, mais la tentative en deux temps d'Andrin Gottwald n'a pas rencontré le succès qu'elle aurait mérité. Et comme tout va très vite en rink-hockey, quelques minutes plus tard, Pully devait jouer en infériorité numérique la suite suite d'une pénalité. Fort heureusement, les Pulliérans allaient tenir le choc et atteindre la mi-temps sans



Guillaume Oberson face à Jonathan Scheer. Le Bernois ne passera pas. Mais le portier pulliéen ne pourra pas empêcher le 2-1



Ricard Pintado (en blanc) chargé par Nick Matti. Une intervention dont on ne jurera pas qu'elle était correcte

encaisser un deuxième but mais sans en marquer non plus.

#### Neuf fautes d'équipe

Ce qui était particulier à cet instant, au-delà du score étriqué de 1-0, c'est le nombre de fautes d'équipe, 9 attribuées à Uttigen et 2 seulement à Pully. Et l'on sait que la 10<sup>e</sup> faute enclenche un coup-franc direct au détriment de celui qui la provoque.

Les Bernois ont donc repris le match avec cette épée de Damoclès sur la tête. Mais là, on va « spoiler » la fin

du match : cette 10<sup>e</sup> faute ne va jamais tomber. À cause des arbitres qui ne l'ont pas sifflée, mais surtout à cause de Pully qui n'a pas su la provoquer. Cela ne l'a pas empêché d'égaliser grâce à Paulo Viera qui exploitait une excellente passe de David Garcia. A ce moment-là, les Pulliérans étaient pleinement revenu dans le jeu. Même un nouveau carton bleu survenu à la 32<sup>e</sup> minute restera sans conséquence.

A ce stade, le match pouvait basculer dans un sens comme dans l'autre, les deux gardiens multipliant les

prouesses, les attaquants les tentatives ou les maladresses (selon les points de vue). Et à ce jeu, ce sont les Bernois qui vont l'emporter sur une action de rupture contre laquelle Oberson ne pourra rien.

La déception est grande dans le camp pulliéen car les joueurs ont le sentiment que les efforts fournis pendant le match mais aussi aux entraînements ne sont pas payés en retour. Mais il faut dire que Pully ne marque plus ou si peu (quatre buts lors des quatre dernières rencontres du championnat

et de la coupe suisse) et qu'il peine à varier son jeu. Par ailleurs, le choix de l'entraîneur de ne pas utiliser systématiquement l'entier de son contingent a sans doute pour effet de mettre trop de pression sur les autres éléments du groupe.

Quoi qu'il en soit, Pully rétrograde à nouveau d'un rang, se classant désormais à la 7<sup>e</sup> et avant-dernière place, à 3 points du dernier, Genève, et avec 5 points de retard sur le 4<sup>e</sup>, Wimmis. La participation aux playoffs pour le titre, si elle est mathématiquement toujours possible,

devient problématique. Avec un effet inévitable sur le moral des troupes.

Le week-end à venir marquera une pause pour les Pulliérans.

Prochain match, samedi 14 février à Diessbach. Annoncé le 8 février sur le site de la Fédération, le match Pully - Biasca devait avoir lieu vendredi 20 février.

Pado Dupertuis

Carrouge

# Fête de la gym de Corcelles-le-Jorat

Vendredi 30 janvier au soir et samedi 31 janvier l'après-midi et le soir la gym de Corcelles-le-Jorat a fêté en nous présentant un joli spectacle autour du thème d'un cambriolage au musée, « La gym de Corcelles mène l'enquête »

Toute ressemblance avec un célèbre musée de Paris est fortuite bien entendu, les différents groupes se sont succédé sur le sol, le temps pour la « Team matos » de mettre en place les accessoires indispensables au numéro qui suivait. Le temps aussi pour les acteurs qui nous ont narré l'histoire de nous en faire connaître la suite.

C'est dans la nouvelle salle de gym du collège Gustave Roux, à Carrouge, que toute cette joyeuse équipe a pris place. Tous ces jolis groupes bigarrés ont tenu durant 3 heures de spectacle. Tout s'est bien déroulé et tout le monde avait l'air heureux de la soirée.

David Wägli

© DAL-photos/David Wägli



Après des initiations toutes bien coordonnées



Gym dance, bravo à toutes ces jeunes filles



Gym enfantine, concentration et application



Après mixte jeunesse, on sent les années de plus



Les actifs mixtes présentent un numéro autour de la prison



Gym parents-enfants, petits sauts, roulades



Tous les groupes ayant participés à la soirée

## Publicité

**ACTION** du jeudi 5 février 2026  
au mercredi 11 février 2026

**Coca-Cola Classic**

6 x 1,5 litre

**43%**  
**7.95** au lieu de **14.10**



Offre valable dans tous les Denner de Suisse  
Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-18h non-stop  
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**DENNER**  
**PARTENAIRE**

## PROCHAINES ÉDITIONS

**12**  
février

**19**  
février

**26**  
février

**5**  
mars

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande  
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**  
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi  
annonces@le-courrier.ch

**ACTION** du jeudi 5 février 2026  
au mercredi 11 février 2026

**Pain multicéréales**  
**Rustico IP-SUISSE**

390 g  
Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-18h non-stop  
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**30%**  
**2.30** au lieu de **3.30**



**DENNER**  
**PARTENAIRE**